



une autre vie s'invente ici...

Rapport d'activité  
2013

*Une biodiversité préservée et une meilleure qualité environnementale  
Un développement équilibré et durable du territoire  
Un territoire vivant, accueillant et solidaire*



Parc  
naturel  
régional  
de Lorraine

# Sommaire

Projet de territoire : il se concrétise !.....	04
Grand projet n° 1 : contribution au maintien et au développement de la biodiversité.....	06
Grand projet n° 2 : participation à la lutte contre le changement climatique.....	15
Grand projet n° 3 : accompagnement des grands pôles structurants.....	19
Grand projet n° 4 : aménagement durable du territoire.....	23
Grand projet n° 5 : développement de la vie du territoire.....	30
Grand projet n° 6 : préparation du renouvellement de la Charte.....	41
Projets transversaux : communication et mise en réseau / coopération internationale.....	43
La vie du Syndicat mixte.....	48
L'équipe du Parc.....	49
Le budget 2013 du Syndicat mixte.....	53
La carte d'identité du territoire.....	54
Glossaire.....	55



# Le mot du président

L'année 2013 a marqué une étape décisive dans la procédure de renouvellement du classement du Parc naturel régional de Lorraine pour la période 2015-2027.

Le projet de Charte du Parc, issu d'un travail mené avec l'ensemble des acteurs du Territoire depuis maintenant 4 ans, a été en effet soumis à l'appréciation des habitants, d'une part, et des collectivités d'autre part.

L'enquête publique ouverte sur ce projet au début de l'été a permis ainsi de recueillir l'avis des habitants et s'est conclue par un avis favorable sans réserve, soulignant la qualité du projet. Depuis la fin octobre, le projet est soumis à l'approbation des 191 Communes du territoire ainsi que des Communautés de Communes et des Départements.

Cette consultation qui se terminera fin février 2014 a été l'occasion pour les élus et l'équipe technique du Parc de rencontrer les collectivités du territoire pour échanger autour de leurs projets et de l'accompagnement que le Parc pourrait y apporter.

Parce que depuis bientôt 40 ans, l'ADN du Parc naturel régional de Lorraine est d'accompagner des initiatives et des projets innovants qui participent au développement durable du territoire.

L'année 2013 a été à cet égard riche d'actions, dans des domaines divers, mais convergeant toujours vers cet objectif de développement durable.

C'est ce qu'illustre le présent rapport d'activité 2013, issu de l'outil d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de notre Charte : EVA. Ce rapport présente, Grand Projet par Grand Projet, un bilan « évaluatif » des actions menées lors de l'année écoulée.

Je vous souhaite une bonne lecture du bilan d'activités 2013 du Parc naturel régional de Lorraine.

Thibaut VILLEMIN  
Président du parc naturel régional de Lorraine



# Le projet de territoire se concrétise...

Depuis maintenant trois ans, collectivités locales, élus, acteurs du territoire et habitants se sont engagés dans une procédure de longue haleine : la révision de la Charte du Parc. Objectif : imaginer ensemble le projet du territoire pour 2015-2027 !

Le projet de Charte 2015-2027 annonce les ambitions de notre territoire ! Il s'agit de faire de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel un moteur de développement économique et social au service de ses habitants.

2013 a été une année décisive pour l'avenir du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine. Décisive, parce que le projet de Charte a été soumis à l'avis de tous lors d'une enquête publique et parce qu'il a été proposé à l'approbation des collectivités.

## L'enquête publique

Le projet du Parc est avant tout le projet d'un territoire et de tous ses habitants. De manière à recueillir les remarques du public sur le projet de Charte, une enquête publique s'est tenue du 27 mai au 10 juillet sur les 191 communes que recouvre le Parc naturel régional de Lorraine.



Au cours de cette période, tous ont été invités à prendre connaissance du projet et à se rendre aux permanences tenues par la Commission d'enquête publique pour formuler leurs observations.

En septembre 2013, la Commission d'enquête publique a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de Charte révisée du Parc naturel régional de Lorraine.

*Recueillir les avis du public sur le projet de Charte*

## Les rencontres avec les collectivités

Au printemps 2013, le Syndicat mixte est allé à la rencontre des Conseils Communautaires des 17 intercommunalités du territoire du Parc. Ces temps d'échanges privilégiés ont permis de présenter les grandes lignes du projet et de discuter de la complémentarité et de la convergence des actions qui seront à mener pour répondre aux grands enjeux du territoire.

Pendant la période de consultation, des rencontres individualisées avec chaque Commune et Communauté de Communes ont été organisées pour prolonger les échanges et évoquer, avec les équipes municipales et intercommunales, les attentes en termes d'accompagnement futur du Syndicat mixte du Parc.



■ La charte du PNRL présentée à la com'com.

## Com'com des Vals de Moselle et de l'Esch

### A la découverte de la charte du Parc naturel régional de Lorraine

Thibaut Villemin, président du Parc naturel régional de Lorraine (PNRL) et vice-président du conseil Régional, et Guillaume Colinmaire, directeur du PNRL, ont présenté le projet de charte de territoire pour la période 2015-2027, aux membres du bureau communautaire.

En préambule, Thibaut Villemin déclarait : « Alors que le parc fête, en 2014, ses 40 ans, la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel, mais aussi historique et culturel, constituent plus que jamais un atout pour son développement et une chance pour ses habitants. C'est l'ambition première de notre projet. Ce projet de charte est un document important car il esquisse les grandes orientations. Il a pour vocation de faire de la préservation et de la valorisation de son patrimoine, un moteur de développement. Vous avez été nombreux à participer à sa construction et le chantier est loin d'être achevé. Courant 2013, une enquête publique se déroulera sur l'ensemble du territoire ».

Le projet de charte, c'est trois vocations qui serviront de fil conducteur pour aller plus loin :

- Préserver et valoriser les espaces, les ressources

naturelles et les diversités ;

- Participer à l'attractivité de la Lorraine ;
- Construire un avenir avec les bassins de vie et les populations.

Le président de la Com'com des Vals de Moselle et de l'Esch, Henri Poirson, fortement impliqué dans le projet a conclu : « Nous sommes très attachés à la protection de l'environnement et sa mise en valeur. Dans notre PLU, nous avons tenu à relier les espaces naturels en réservant des corridors écologiques ».

### Le parc c'est :

► **188 communes,**  
**76.000 habitants.**

► **220.000 hectares** de biodiversité, **6 grands types** de milieux (zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts).

► **Une grande diversité d'espèces** : le butor étoilé, le crapaud sonneur à ventre jaune, le héron cendré, la rainette, l'œillet splendide, la salicorne.

► **16 sites Natura 2000,**  
**2 zones humides** labellisées « Ramsar ».

► **Un territoire fort** d'un patrimoine historique et architectural exceptionnel, des ressources naturelles, un terroir gourmand.

## La consultation locale

En octobre 2013, la révision de la Charte est entrée dans une nouvelle étape capitale. Le projet, amendé suite aux conclusions et recommandations de la Commission d'enquête publique, a été soumis à l'approbation des collectivités.

Les 191 Communes concernées, les 17 Établissements Publics de Coopération Intercommunale, les Départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, les 9 villes-portes, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la Ville de Metz ont été invités à approuver la Charte et à renouveler leur adhésion au Syndicat mixte du Parc.

## Et ensuite ?

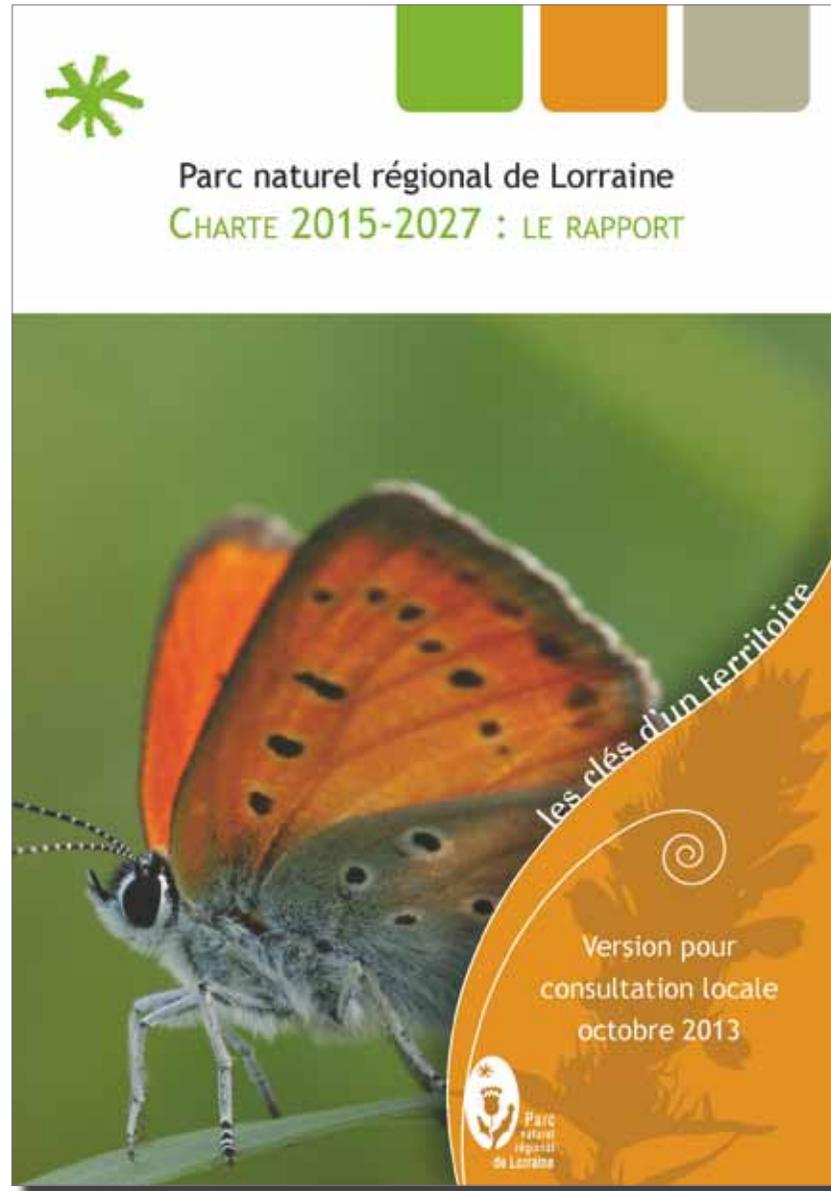
Au printemps 2014, sur la base de ces délibérations, la Charte sera proposée à l'approbation du Conseil Régional de Lorraine qui soumettra ensuite la demande de reconduction de label auprès du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

La reconduite du classement du territoire en Parc naturel régional devrait intervenir fin 2014 – début 2015 par décret du Premier Ministre, de même que la reconnaissance de la Charte en tant qu'Agenda 21 local.

### Contact Parc

Marion Colnet

*Version du rapport de Charte  
pour sa consultation locale*



# Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## Préserver, protéger, valoriser la biodiversité

En 1974, notre territoire a été labellisé Parc naturel régional grâce à la qualité de sa biodiversité et de ses paysages. Le principal enjeu du Parc de Lorraine est désormais de maintenir, voire développer la biodiversité de son territoire tout en y favorisant les activités humaines.

### Préserver la biodiversité, essentielle à l'avenir du Parc

La préservation de notre biodiversité, entendue par la diversité des gènes, des espèces, des milieux, des paysages, et de leurs interactions, est le seul garant d'un développement durable de notre territoire et du maintien de sa qualité exceptionnelle qui a motivé son classement en « parc naturel régional ». La biodiversité forme l'essentiel des potentialités du territoire à valoriser et à développer durablement. En effet, sans paysage, sans milieu naturel, pas de tourisme durable, sans vie et sans eau dans nos sols pas d'agriculture de plein champ, mais une agriculture intensive dominée par les engrais et pesticides qui dégraderont nos ressources naturelles. Or, comme partout en France et à travers le monde, la biodiversité du Parc naturel régional de Lorraine continue à s'éroder.

### Des actions diversifiées et complémentaires au service du patrimoine naturel

La stratégie du Syndicat mixte du Parc se concentre autour de 3 axes pour préserver sa biodiversité.

- Le premier axe concerne l'acquisition et le suivi des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des espèces, ceci afin de mieux gérer et protéger ces ressources. En 2013, l'action du Syndicat mixte en la matière a principalement porté sur la finalisation du schéma des réseaux écologiques, avec la définition des réseaux écologiques forestiers ou encore la mise en place d'un partenariat avec l'association APPELS pour assurer le ramassage des amphibiens.
- Puisque l'on ne protège que ce que l'on connaît bien, le Syndicat mixte du Parc a comme priorité de communiquer, transférer et valoriser les connaissances acquises auprès des habitants et des utilisateurs du territoire. C'est le deuxième axe de sa stratégie. Ainsi en 2013, le Syndicat mixte du Parc a reconduit la quatrième édition du concours Prairies fleuries, dont le prix a été remis à une femme pour la première fois en Lorraine. Par ailleurs, l'animation de l'Observatoire du patri-

moine naturel s'est poursuivie, avec la réalisation d'atlas communaux pour les dernières communes du Parc qui n'en possédaient pas. Toute la biodiversité du territoire du Parc naturel régional de Lorraine a donc désormais été recensée dans ces atlas indispensables à la compréhension du territoire. Quant à Bombina, base de données naturalistes, il a été rendu plus proche des habitants grâce à un outil ouvrant la saisie au grand public. Des conventions d'échange de données avec les partenaires ont également abouti, permettant un enrichissement de la base de données.

- Enfin, le troisième axe se situe dans la protection du patrimoine naturel. À ce titre, le Syndicat mixte a cherché à renouveler les contrats liés au Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur les prairies remarquables de la zone Ouest. Le principe : contre indemnité et sur la base du volontariat, les exploitants s'engagent pendant 5 ans à respecter un cahier des charges avec des limitations de fertilisation et des retards de date de fauche. Cette démarche permet de protéger certaines espèces faunistiques et floristiques grâce à des pratiques de gestion extensive mises en place avec les exploitants. Autre exemple dans la protection du patrimoine naturel : le Syndicat mixte du Parc a mené des actions de reconquête des continuités écologiques des cours d'eau. En effet, ces cours d'eau sont souvent interrompus par des étangs installés en barrage qui nuisent au déplacement des espèces ainsi qu'au transport des sédiments. Il est donc essentiel de les préserver et de restaurer leurs continuités.

### Budget 2013

Le budget consacré au Grand Projet n° 1 « Contribution au maintien et au développement de la biodiversité » s'est élevé à 237 095 euros.



## Mise en place d'un partenariat avec l'association APPELS pour assurer le ramassage des amphibiens

### Contexte de l'action

L'action consiste à intercepter, par la pose de filets et de seaux, les amphibiens qui traversent la route en période pré-nuptiale pour se reproduire dans l'étang de Ronval (sur la commune de Marbotte en Meuse). La mortalité, notamment des crapauds communs, est très élevée sur cette route si aucune protection n'est mise en place. L'opération, qui nécessite de passer tous les matins durant six semaines, a débuté en 1998, mobilisant une partie de l'équipe et des stagiaires. Suite à un non-renouvellement de stagiaires de la « mission biodiversité » entre 2010 et 2012, l'opération fut stoppée. La mission fut relancée en 2012 en sollicitant un partenariat avec « l'Association pour la préservation de l'environnement à Lérouville et la santé publique » (APPELS) à qui le PnrL fournit le matériel et un appui technique (pose des filets, formation, synthèse des résultats).

### Objectifs

Permettre le ramassage des amphibiens par un système de piège d'interception : filets le long de la route et du chemin en lisière forestière avec pose de seaux tous les 10 mètres. Pour ainsi pérenniser la reproduction des amphibiens dans l'étang de Ronval.

### Descriptif

Les adhérents s'organisent en s'inscrivant sur un planning pour qu'il y ait au moins deux personnes chaque jour de la saison de ramassage. Le responsable du planning est Jean-Marc Lefranc (garde ONCFS de Madine et adhérent de l'association). Les espèces ramassées dans les seaux sont identifiées et relâchées en queue d'étang de l'autre côté de la route. Le PnrL assure un suivi technique et de formation.

### Plan de financement

Le coût est celui de la mobilisation d'un chargé de mission associé à celui des déplacements sur site. Le reste est assuré par une équipe de bénévoles.

### Bilan de l'action

Depuis que l'association APPELS a pris le relais en 2012, le nombre d'espèces sauvées est en progression (effort de prospection, condition météo, phénomène biologique...).

### Principaux partenaires

- Association APPELS
- Mairie de Marbotte

### Contacts Parc

Olivier Nourrigeon  
et Laurent Godé

### Chiffres clés

Total des amphibiens ramassés  
(toutes espèces confondues)

2012 : 3 429

2013 : 5 624

Espèces (bilan 2013 à Ronval)	Filet côté forêt	Filet en bord de route
Crapaud commun F.	1 846	177
Crapaud commun M.	2 546	351
Grenouille rousse F.	282	35
Grenouille rousse M.	157	25
Grenouille verte F.	2	
Grenouille verte M.	1	1
Salamandre tachetée ?	6	19
Salamandre tachetée F.		1
Triton alpestre F.	1	
Triton alpestre M.	5	
Triton palmé F.	118	14
Triton palmé M.	34	3



*Pélodyte punctué*



*Installation des filets*

Acquisition et suivi de connaissances

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Animation de l'Observatoire du patrimoine naturel

## Réalisation des Atlas communaux sur la zone Est du Parc

### Contexte de l'action

Programme phare du Parc, l'Atlas communal a permis depuis 1993 d'acquérir une connaissance très poussée des milieux naturels du Parc et surtout de les porter à connaissance des collectivités du territoire et de leurs habitants. Il reste l'outil essentiel et de base de l'ensemble des actions environnementales du Parc.

### Objectifs

Réaliser les Atlas communaux des communes de la zone Est du Parc : inventaires, cartographie, synthèse et rédaction. Les communes concernées en 2013 sont : Hampont, Torcheville, Sotzeling, Obreck, Château-Voué. Saisie intégrale des données dans la base Bombina.

### Descriptif

Le travail colossal d'inventaires (en moyenne 150 inventaires par commune), de cartographie et de synthèse nécessite le recrutement de 6 stagiaires durant 6 mois. Ces derniers vont réaliser sur les communes :

- les inventaires (faune, flore et caractérisation des milieux naturels)
- la cartographie de l'occupation du sol, la typologie des milieux naturels, la synthèse des périmètres réglementaires
- la synthèse et l'analyse des données naturalistes
- la rédaction de « l'atlas communal », disponible en mairie et en format numérique

*Cerambyx scopolii  
à Hampont*

### Plan de financement

Montant total : 50 963 €

Parc naturel régional de Lorraine : 35 733 €

FEDER : 15 230 €

### Bilan de l'action

En zone Est, le programme Atlas communal a débuté en 2003 (sauf pour 2 communes où le programme avait débuté en 2000). Depuis, 45 communes ont été inventoriées et cartographiées et 24 atlas ont été restitués en communes.

*Prairie à Obreck*

### Principaux partenaires

- Association des Botanistes Lorrains - Floraine
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
- Office National des Forêts
- Château-Voué
- Hampont
- Obreck
- Sotzeling
- Torcheville

### Chiffres clés

Nombre de saisies de données naturalistes par commune

Hampont : 3 918  
Château-Voué : 4 659  
Torcheville : 2 453  
Sotzeling : 2 519  
Obreck : 1 967

### Contacts Parc

Olivier Nourrigeon  
et Laurent Godé



# de la biodiversité

## Vie et évolutions : Bombina

### Contexte de l'action

À travers « l'observatoire du patrimoine naturel », le Syndicat mixte du Parc cherche à promouvoir la mutualisation des données naturalistes, préalable essentiel à la protection du patrimoine naturel. En particulier grâce au développement d'une base de données naturaliste disponible via une plateforme internet : l'outil Bombina.

### Objectifs

Disposer d'un outil de valorisation / saisie où la donnée naturaliste est géo-référencée, permettant à chacun de pouvoir renseigner des observations tout en garantissant la sécurité et la confidentialité de la donnée sensible.

### Descriptif

Cet outil se veut être le recueil de données naturalistes afin de les rendre disponibles tant aux agents du Parc pour répondre à leurs missions qu'aux habitants du territoire. Au sein du Parc, Bombina doit permettre l'identification des enjeux environnementaux pour conduire des mesures de protection. Il devient un outil transversal, inter-service. Ainsi, la mise en œuvre d'actions en faveur de la TVB pourra s'appuyer sur la connaissance du territoire (observation faune-flore et d'habitat) et notamment par la cartographie des habitats naturels de l'Atlas communal.

### Plan de financement

Montant total : 5 000 € (migration de la nouvelle version)

Région Lorraine : 2 500 €

DREAL : 2 500 €

Mise à disposition d'un chargé de mission :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse, État, FEDER

### Bilan de l'action

Après une première année de mise en place, la protection a été augmentée et les formats d'export mis en forme. Puis, un outil ouvrant la saisie au grand public a été créé pour rendre Bombina plus proche des habitants du Parc. L'application se veut de grande rigueur scientifique : les mises à jour des référentiels taxonomiques du Musée national d'Histoire naturelle se poursuivent donc. Cinq conventions d'échange de données avec les partenaires ont abouti, permettant un enrichissement de la base de données.

Dans le cadre des missions du Parc, Bombina est en mesure d'organiser et de représenter précisément les données naturalistes. Il est alors possible d'identifier, sur cette base de connaissance, des enjeux environnementaux pour conduire des mesures de protection.

Une nouvelle version de l'application permettant de faciliter la navigation, d'apporter de nouvelles fonctionnalités et d'actualiser avec les outils informatiques est en phase de concrétisation en décembre 2013.

#### Principaux partenaires

- DREAL Lorraine
- Conseil Régional de Lorraine
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Jardin botanique de Nancy
- Lorraine Association Nature
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

#### Contact Parc

Arnaud Brasselle

#### Chiffres clés

3 départements (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle)

126 000 données faune-flore

2 176 observations d'habitats naturels

3 376 espèces saisies



Animation de l'Observatoire du patrimoine naturel

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Page d'accueil du site Bombina

# Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Transfert et valorisation des connaissances

## Organisation du 4<sup>e</sup> concours Prairies fleuries

### Contexte de l'action

Initié en 2010 dans le Massif des Bauges, le concours était à l'origine destiné à promouvoir les alpages qui donnent ce goût si caractéristique à la tomme des Bauges. Cette 4<sup>e</sup> édition compte une quarantaine de territoires organisateurs et plus de 300 agriculteurs candidats. Signe de reconnaissance des valeurs véhiculées par le concours : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le concours Prairies fleuries fera son entrée au concours général agricole, aux côtés des concours animaux, produits et jugements.

### Objectifs

Ce concours vise à récompenser par un prix d'excellence agri-écologique la prairie de fauche présentant le meilleur équilibre entre production agricole et maintien de la biodiversité. Cette manifestation valorise aussi le travail des agriculteurs, promeut une production agricole de qualité, et reconnaît les qualités paysagères grâce à la biodiversité ordinaire.

### Descriptif

Le concours est organisé localement en partenariat avec GRTgaz et la Fédération des Parcs naturels régionaux. Des prairies de fauches sont parcourues par le jury afin d'évaluer le potentiel des prairies. Composé d'experts en agronomie, en botanique, en apiculture et en entomologie, le jury était présidé cette année par Rémi Hamant, Vice-Président du Parc. À l'issue de la remise des prix locale, le gagnant participe au concours national dont la remise des prix a lieu lors du Salon International de l'Agriculture en février 2014.

### Plan de financement

Montant total annuel (financé par GRTgaz) : 5 900 €

### Bilan de l'action

Après parution d'articles dans la presse agricole et la presse locale, 6 exploitants se sont inscrits pour participer à l'aventure du concours prairies fleuries. Ouvert sur l'ensemble du territoire du Parc, le concours a rencontré une forte adhésion des exploitants en zone Est avec 5 participants. La remise des prix a eu lieu cette année à la maison du Parc autour d'un buffet fleuri avec au menu : sirop de foin, pain d'ortie... Cette 4<sup>e</sup> édition a été remportée par Virginie Génin, de Lachaussée.

### Principaux partenaires

Niveau national :

- Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- Fédération des Parcs Nationaux
- Chambre d'agriculture
- Syndicats d'AOC fromagères, d'apiculture
- Conservatoires botaniques
- Ligue de Protection des Oiseaux
- Office National de la Chasse et de l'Écologie
- INRA

Niveau local :

- GRTgaz région Nord-Est

### Chiffres clés

Plus de 1 000 éleveurs participants au concours depuis sa création...  
...dont 28 exploitants du Parc naturel régional de Lorraine  
27 parcs naturels régionaux, 5 parcs nationaux et 7 parcs européens ont participé en 2013

### Contacts Parc

Laurent Godé  
et Morgane Hénard



Photo des participants - remise des prix du concours Prairies fleuries 2013

## Renouvellement des contrats MAET sur les prairies remarquables de la zone Ouest

### Contexte de l'action

Depuis une vingtaine d'années, le Syndicat mixte du Parc s'investit auprès des exploitants agricoles pour la préservation des prairies permanentes. Entre 2010 et 2000, la Surface toujours en herbe (STH) du territoire du Parc a régressé de 12,5 % au profit des terres arables (source RGA 2010). Dans le cadre de la politique agricole commune (Pac) 2007/2013, des Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) ont pu être proposées sur les prairies remarquables, c'est-à-dire sur les parcelles présentant une quarantaine d'espèces de plantes différentes.

### Objectifs

Les MAET visent à maintenir ou favoriser le développement de pratiques de gestion extensive afin de préserver la biodiversité floristique et faunistique inféodée à ces milieux. Autres atouts des prairies : ce sont des éléments structurant les paysages lorsqu'elles sont bordées de haies..., elles protègent les sols de l'érosion, ont un rôle de stockage des gaz à effets de serre, un rôle épurateur de l'eau et un effet tampon. La richesse floristique de ces prairies apporte des fourrages de qualité, lesquels donne une saveur particulière aux produits.

### Descriptif

Contre indemnité et sur la base du volontariat, les exploitants s'engagent pendant 5 ans à respecter un cahier des charges avec des limitations de fertilisation et des retards de date de fauche. Dans certains cas, afin de préserver la faune, comme le cuivré des marais (un papillon inscrit en annexe II de la Directive Habitat), il est alors nécessaire de mettre en défens une partie de la parcelle c'est-à-dire de ne pas l'exploiter pendant un an afin de permettre à l'insecte d'accomplir son cycle de développement.

### Plan de financement

Contrat MAET : 51 500 €

État, FEADER

Financement poste MAE : 43 777 €

Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DREAL, FEADER

### Bilan de l'action

Les contrats 2008 ont été reconduits avec un taux de renouvellement de 90 %, signe de la bonne adhésion des exploitants à ce dispositif. En 2013, ce sont ainsi 150 ha qui ont été préservés grâce au dispositif MAET.

#### Principaux partenaires

- DREAL Lorraine
- Conseil Régional de Lorraine
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- FEADER

#### Contacts Parc

Laurent Godé  
et Morgane Hénard

#### Chiffres clés

Près de 8 610 000 € investis sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine pour la préservation des prairies permanentes...  
... dont 643 000 € pour les prairies remarquables de la zone Ouest du Parc



Protection du patrimoine naturel

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Exemple de la qualité floristique d'une prairie remarquable

# Contribution au maintien et au développement

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*Protection du patrimoine naturel*

## Reconquête de la continuité écologique des cours d'eau

### Contexte de l'action

Suite à deux états des lieux concernant la continuité écologique des ruisseaux de côtes réalisés en 2010 et 2012, un programme d'actions prioritaires a été présenté au printemps 2013 aux différents partenaires du Parc impliqués dans les politiques « Trames bleues » : la DREAL, le Conseil Régional de Lorraine, les directions départementales des territoires, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les conseils généraux...

### Objectifs

Les ruisseaux de têtes de bassins situés dans les Côtes de Meuse et Côtes de Moselle présentent en effet pour la plupart une biodiversité remarquable à la fois liée aux sources et ruisselets mais aussi aux zones humides bien préservées de ces secteurs souvent forestiers. Cependant, ces cours d'eau sont souvent interrompus par des étangs installés en barrage qui nuisent au déplacement des espèces ainsi qu'au transport des sédiments. Il est donc essentiel de les préserver et de restaurer leurs continuités.

### Descriptif

En fonction des opportunités (vente de terrains, résiliation de bail, volonté locale ou opportunité partenariale (ENS, Natura 2000)), les différents partenaires associés ayant approuvé le programme participent chacun à leur niveau (financier, sensibilisation, réglementation...) à des opérations d'acquisition de zones humides, de programmes d'actions et de gestion pour favoriser la continuité écologique des cours d'eau (remplacement de buses et démolition de barrages...) pour améliorer la continuité écologique des ruisseaux de côtes.

### Bilan de l'action

Des actions ont été menées sur le ruisseau du Trey et ses affluents pour améliorer la continuité écologique par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Trey, des pourparlers sont également engagés sur le ruisseau de Grandfontaine, affluent du Rupt de Mad. Des négociations sont en cours pour acquérir des zones humides riveraines du Longeau à Dommartin-la-Montagne.

### Principaux partenaires

- DREAL
- Conseil Régional de Lorraine
- DDT
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Conseils Généraux

### Contacts Parc

Lucille Robillot  
et Aurélie Toussaint

### Chiffres clés

3 cours d'eau concernés



*Longeau à la source*

## Premières réflexions de restauration des continuités de mares

### Contexte de l'action

Suite à la disparition des zones humides et des mares prairiales en particulier, le déplacement pour accomplir leur cycle de vie des espèces inféodées à ces milieux se voit fortement compromis. Pour répondre à cette problématique, dix secteurs à enjeu de reconquête des mares prairiales ont été identifiés dans la TVB du Parc inscrite dans la nouvelle charte 2015-2027. Un programme d'actions prioritaires a été présenté au printemps 2013 aux différents partenaires du Parc impliqués dans les politiques « Trames bleues » : DREAL, Conseil Régional de Lorraine, DDT, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, conseils généraux...

### Objectifs

Il s'agit ici de sensibiliser et d'impliquer les acteurs locaux, en particulier les maîtres d'ouvrage, à la nécessité d'engager des actions pour la continuité écologique des réseaux de mares. Mais également d'améliorer le potentiel d'accueil des mares et plans d'eau existants afin de favoriser la conquête de ces milieux par les amphibiens. Autre objectif : créer de nouvelles mares pour renforcer la densité des sites favorables aux amphibiens. Enfin, ces corridors écologiques permettent aux espèces de se déplacer dans le paysage.

### Descriptif

Le programme d'action a débuté : il s'agit de reconquérir les mares prairiales sur un secteur, en réunissant localement les acteurs privés des zones où le réseau de mares prairiales serait à renforcer et les acteurs institutionnels. Cette démarche permet de présenter le diagnostic réalisé, partager ses enjeux et les hiérarchiser. Les maîtres d'ouvrage potentiels sont identifiés par secteur, un programme d'actions est construit et proposé. Réalisation du relevé du foncier, des usages et des propriétaires. Les propriétaires d'étangs, de mares, prairies... en commençant par les terrains communaux, sont contactés et reçoivent des propositions. Des actions de reconquête simples à mettre en œuvre dans un premier temps, en fonction des opportunités, des volontés de certains acteurs, sont engagées. Ces actions sont mises en valeur et permettent de sensibiliser de nouveaux acteurs ou finissent de convaincre les plus sceptiques par le biais de retours d'expérience.

### Plan de financement

Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Région Lorraine : 80 %  
Collectivités et porteurs de projet : 20 %

### Bilan de l'action

Suite à un état des lieux des prairies, mares et zones humides existantes sur le secteur de Bonzée, Haudiomont, Manheulles, Ronvaux et Watronville, des propositions d'actions ont été soumises aux communes du secteur à enjeux. Des réunions avec chaque commune ont été réalisées ou sont prévues début 2014 pour préciser les volontés et le foncier communal ainsi que pour envisager un partenariat avec des partenaires privés (agriculteurs, habitants). Deux autres secteurs sont en cours de diagnostic écologique.

#### Principaux partenaires

- CPIE Woëvre-Côtes de Meuse
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse

#### Contacts Parc

Lucille Robillot  
et Laurent Godé

#### Chiffres clés

3 communes du Parc contactées  
2 communes hors Parc contactées  
3 secteurs à enjeu de reconquête des mares concernés



Protection du patrimoine naturel

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

— Zone humide dans une prairie de pâturage

# Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Acquisition et suivi de connaissances

## Définition des réseaux écologiques forestiers

### Contexte de l'action

Avec une surface de 36 % du territoire pour 81 000 ha, la forêt est le milieu naturel le mieux représenté du Parc. Pas moins de 30 typologies forestières se découvrent entre plateaux et côtes au travers des hêtraies et chênaies de plaine, des hêtraies de plateau, des forêts thermophiles de versant ou des vallons forestiers froids. La répartition et l'étendue de ces habitats sont mal connues, de même que leur vitalité et fonctionnalité écologiques et leurs enjeux de préservation.

### Objectifs

L'objectif est de caractériser la sous-trame forestière du territoire du Parc (nature, évolution, ancienneté) et de préciser en particulier la répartition géographique des différents groupes d'habitats forestiers au regard des données environnementales et situationnelles disponibles. Cette approche permettra, d'une part, de reconsidérer par groupes cohérents d'habitats forestiers la notion de fragmentation et de réservoirs de biodiversité et, d'autre part, de définir en conséquence des enjeux opérationnels de reconnexion écologique et de création d'îlots de sénescence ou de vieillissement en réseau.

### Descriptif

L'action se fait en plusieurs étapes : la définition, en partenariat avec des experts forestiers, d'une liste arrêtée des différents habitats forestiers potentiellement présents, l'inventaire des caractéristiques écologiques connues et le recueil des données édaphiques, climatiques, topographiques (...) disponibles, la réalisation d'une clef de détermination utilisant les différents paramètres recueillis. L'action inclut aussi le traitement SIG des données et la modélisation de la cartographie prédictive. Enfin, un protocole de validation est mis en place auprès des experts forestiers (ONF, Lerfob, Parc).

### Plan de financement

Cette action n'a pas nécessité de financement.

### Bilan de l'action

La cartographie prédictive a été réalisée avec succès. Son analyse permettra d'apprécier les enjeux de fragmentation par groupes cohérents d'habitats forestiers et d'identifier les perspectives de reconnexion écologique ciblée.

Son croisement avec les données d'espaces forestiers non exploités (dont les îlots de sénescence ou les réserves biologiques intégrales) ou exploités sous contraintes (dont les îlots de vieillissement, les périmètres de captage) recueillies auprès de nos partenaires pourra nous permettre de faire des préconisations de création de nouveaux îlots de préservation, en spécifiant tant le type d'habitats forestiers à privilégier que leur localisation préférentielle, dans une logique de réseau écologique. La méthodologie peut être encore optimisée et son export peut être envisagé pour la définition de la sous-trame forestière du SRCE Lorraine.

### Principaux partenaires

- AgroParisTech
- École nationale du génie rural des eaux et des forêts
- Laboratoire d'étude des ressources forêt bois
- Office National des Forêts

### Contact Parc

Lucille Robillot  
et Laurent Godé

### Chiffres clés

21 habitats forestiers (Corine biotope niveau 4) retenus, réunis en 12 familles, relevant de 5 groupes  
93 000 ha d'espaces arborés investigués dont :  
- 59 000 ha de forêts anciennes  
- 58 000 ha de forêts soumises  
- 163 ha de réserve biologique



La " nivéole du printemps " ou " claudinette " (*Leucojum vernum*)

# Participation à la lutte contre le changement climatique

## Une démarche responsable à tous les niveaux

### L'animation du Plan climat territorial pour une gestion environnementale durable

Le Syndicat mixte du Parc a mis en place un Plan climat territorial à l'échelle des Communautés de Communes pour coordonner les actions des différents partenaires et acteurs. À l'échelle des services du Syndicat mixte, une démarche de gestion environnementale a été certifiée ISO 14001 en décembre 2010 puis en novembre 2013.

Dans le cadre de l'animation du Plan climat territorial, des priorités ont été définies par domaine.

- Bâtiments : renforcer les conseils aux particuliers, améliorer l'habitat existant, mettre en place un conseil en énergie partagé, étudier la valorisation collective des certificats d'économie d'énergie pour aider à financer les opérations.
- Aménagement et urbanisme : diminuer la consommation énergétique de l'éclairage public, contribuer à la mise en place d'équipements de production avec des énergies renouvelables.
- Agriculture : appuyer le développement des circuits courts et la diffusion des produits agricoles locaux
- Sensibilisation : renforcer l'information pour les collectivités

En 2013 en termes d'animation, le Syndicat mixte du Parc a organisé en direction des habitants, l'opération « Débats au bistro » sur la maîtrise de l'énergie dans des cafés-restaurants à Vibersviller, Léning, Réchicourt-le-Château, au Relais des Étangs à Languimberg ainsi qu'au cinéma de Commercy.

### La certification, étape incontournable à la diffusion des bonnes pratiques

Le Syndicat mixte du Parc a obtenu la certification ISO 14001 pour la première fois en 2010 pour les « activités administratives de la Maison du Parc et les déplacements associés ». Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif la réduction de nos impacts sur l'environnement via ses politiques de déplacement, d'achats, de gestion des déchets ou des énergies.

Ce dispositif vise à rendre le Syndicat mixte du Parc démonstratif en termes de fonctionnement interne, afin de lui permettre ensuite

de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires. Il s'agit du volet d'exemplarité du porteur du projet de territoire 2015-2027, reconnu comme Agenda 21 local. Ceci lui permet ensuite de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires. Ainsi, plusieurs axes ont été définis.

- Développer l'écoresponsabilité dans les services du Syndicat mixte du Parc grâce à un système de management environnemental : l'objectif est d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les services et de satisfaire aux obligations réglementaires (gestion des déchets, prise en compte du développement durable dans les commandes, contrôles obligatoires d'équipements et d'installations potentiellement polluants...). En 2013, le Syndicat mixte s'est vu renouveler son certificat de conformité à la norme ISO 14001 suite à la réalisation d'un audit de certification par un bureau de contrôle.
- Soutenir les démarches volontaires de développement durable engagées par les acteurs du territoire : dans le cadre de leurs actions, les partenaires souhaitent améliorer la prise en compte de l'environnement (labellisation Agenda 21 de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain, des villes de Jarny et Sarrebourg...). Le rôle du Syndicat mixte du Parc a été de faciliter ce progrès par une aide technique et des retours d'expérience relatifs à la gestion de la démarche environnementale certifiée.
- Élaborer la future Charte du Parc au regard des critères de labellisation Agenda 21 : le label Parc naturel régional est désormais attribué de manière concomitante avec celui d'Agenda 21 local. Un tableau de correspondance entre les finalités du développement durable et le projet de territoire est adossé à la Charte. Dans ce cadre, le Syndicat mixte participe notamment aux travaux du Comité régional Projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux pilotés par la DREAL et la Région Lorraine.

### Budget 2013

Le budget consacré au Grand Projet n° 2 « Participation à la lutte contre le changement climatique » s'est élevé à 11 000 euros.

Mise en place d'un Plan climat territorial

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Participation à la lutte contre le changement climatique

Mise en place d'un Plan Climat Territorial

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## Apéro-débats sur l'énergie

### Contexte de l'action

Le Syndicat mixte du Parc porte le Plan climat-énergie du territoire (PCET), qui comprend notamment des actions de sensibilisation des habitants. Cette sensibilisation relative à l'énergie et au climat n'est pas aisée car le sujet apparaît complexe ou éloigné des préoccupations quotidiennes. Pour toucher un plus large public, la mobilisation des habitants a été abordée de manière nouvelle, dans des lieux conviviaux du territoire (bistrot, restaurants...).

### Objectifs

L'objectif principal est de mobiliser les habitants sur des thématiques précises et touchant chaque citoyen dans sa vie quotidienne : le logement, les déplacements. Les participants sont ainsi conscients que des actions même modestes ont tout leur intérêt et que des acteurs locaux peuvent les aider dans leurs projets.

### Descriptif

Un cycle de débats itinérant a été organisé dans le cadre du Plan Climat Territorial. Les rencontres ont eu pour but d'informer les habitants du territoire, créer du lien social, faire connaître et vivre les commerces locaux (cafés, restaurants...). Il s'agit de renforcer les actions de sensibilisation sous un angle nouveau de mobilisation « en sortant des sentiers battus ». Quatre moments d'échanges ont été organisés dans des cafés - restaurants sur les économies d'énergie : les petits gestes, des conseils pour la rénovation thermique... Les participants peuvent donc s'informer, poser des questions, et connaître les structures qui aident à la réalisation des projets (l'Espace Info Énergie, les entreprises et associations locales). Des témoignages sont apportés par des particuliers qui ont mis en place des actions, ou des entreprises locales qui présentent leurs savoir-faire et réalisations.

### Plan de financement

Montant total : 11 000 €

- ✦ DREAL : 5 000 €
- GAL Moselle Sud : 3 850 €
- Région (autofinancement Parc) : 2 150 €

Apéro-débat à Lénying

## Bilan de l'action

50 personnes ont assisté aux 4 débats organisés sur le territoire. Suite à ces échanges, un appel à participation a été lancé via un questionnaire de satisfaction dans l'objectif de constituer un groupe d'habitants volontaires et de suivre la mise en place de leurs projets. Les participants seront invités à prolonger la réflexion en 2014.

### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- GAL Moselle Sud
- DREAL Lorraine
- Espace Info Énergie Moselle-Centre
- Communauté de Communes du Saulnois
- Communauté de Communes du Pays des Étangs
- Associations et entreprises locales intervenant dans le domaine de l'énergie

### Contact Parc

Jean-Marc Gaulard

### Chiffres clés

4 rencontres organisées  
50 personnes sensibilisées

Plan Climat Territorial du Parc naturel régional de Lorraine

### Faire des économies d'énergie, c'est possible?

Des idées et des solutions pour moins consommer d'énergie, des réponses à vos questions...

### APÉROS-DÉBATS

jeudi 19 septembre 2013 à Réchicourt-le-Château à 18h30 au restaurant La Rascasse - (2 rue du Pont de Pierre)

vendredi 20 septembre 2013 à Vibersviller à 18h30 au restaurant Le Repère (30 rue principale)

jeudi 26 septembre 2013 à Lénying à 18h30 au restaurant Le Villageois (12 rue principale)

vendredi 27 septembre 2013 à Languimberg à 18h30 au Relais des Étangs (D955 entre Héming et Azoudange)

Cycle d'apéros-débats organisé dans le cadre du Plan Climat Territorial du Parc naturel régional de Lorraine

entrée libre et apéritif offert



Avec le soutien de:



Contact  
Jean-Marc GAULARD  
Tél. : 03 83 84 25 47  
jean-marc.gaulard@pre-lorraine.com

Flyer réalisé pour annoncer les apéros-débats



## Ciné-débat à Commercy

### Contexte de l'action

Dans le cadre de la fête de l'énergie qui s'est déroulée du 12 au 20 octobre 2013, une projection débat a été organisée au cinéma de Commercy sur les questions de l'énergie et du climat. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan climat territorial (PCT) et concerne l'information des habitants.

### Objectifs

L'objectif principal est de mobiliser les habitants sur des thématiques précises et touchant chaque citoyen dans sa vie quotidienne. En effet ces questions sont apparues prioritaires lors de l'élaboration du PCT.

### Descriptif

Le ciné-débat s'est organisé tout d'abord avec le visionnage de 2 films courts en lien avec l'énergie et le climat : « attention effet de serre » de l'ADEME et « le Vorarlberg » de Benoît Théau. Un atelier écogestes avec l'Espace Info Énergie de la Meuse a suivi les projections, pour instaurer un dialogue avec le public. Enfin, une présentation du Plan climat du Parc naturel régional de Lorraine et de la Société pour l'Avenir Énergétique de Commercy (SAVECOM) a été faite.

### Plan de financement

Montant total droit d'auteur et frais d'envoi des films : 75 €

### Bilan de l'action

L'action s'est poursuivie par la participation à la manifestation nationale la Fête de l'énergie, l'événement principal ayant lieu le dimanche suivant à Commercy. L'occasion était donnée aux participants de s'informer sur le Plan Climat Territorial, les gestes à réaliser au quotidien pour moins consommer d'énergie, et la Société pour l'avenir énergétique de Commercy. Le film de l'Ademe sur l'effet de serre et celui de Benoit Théau sur le Vorarlberg ont servi d'ancrage pour lancer les débats.

### Principaux partenaires

- Espace Info Énergie de Meuse
- Ville de Commercy
- Communauté de Communes du Pays de Commercy
- Société pour l'Avenir Énergétique de Commercy (SAVECOM)
- ADEME

### Contact Parc

Jean-Marc Gaulard

### Chiffre clé

20 participants



Atelier écogestes  
avec l'Espace Info Énergie de Meuse

Mise en place d'un Plan climat territorial

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Participation à la lutte contre le changement climatique

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Obtention du label Agenda 21

## Démarche environnementale interne au Syndicat mixte

### Contexte de l'action

Le Syndicat mixte du Parc a mis en place un système de management environnemental, certifié conforme à la norme ISO 14001. Le Parc s'engage ainsi à prendre en compte le respect de l'environnement dans ses activités. Un audit de suivi annuel par le bureau certificateur est imposé par la norme, et le certificat est valable 3 ans. L'année 2013 correspond à la fin de la première période de certification : 2010-2013.

### Objectifs

L'objectif est d'améliorer continuellement le système via un programme d'actions défini sur 3 ans. Un dispositif de suivi et d'évaluation est inhérent à la norme ISO 14001 (audits internes et externes...).

### Descriptif

Cette démarche se fait en deux étapes : la réalisation de l'audit de renouvellement de la certification par un bureau certificateur, et le traitement des non-conformités décelées ensuite. Objectif : l'amélioration continue.

### Plan de financement

Montant total : 2 691 € (fonctionnement)

### Bilan de l'action

La démarche environnementale définit des points positifs et d'autres à améliorer. Les points positifs : la diminution de la puissance électrique installée, la politique d'achats prenant plus en compte les écolabels, le taux de recyclage des déchets et le nettoyage écologique des locaux et véhicules. Les points à améliorer : la diminution de la consommation de carburants, de papier (photocopies et éditions), et l'amélioration de la communication interne et externe.

#### Principaux partenaires

- Bureau certificateur titulaire du marché.
- Ville de Metz : réalisation d'audits internes croisés

#### Chiffres clés

Décelés par le bureau certificateur :

- aucune non-conformité
- 6 points de vigilance
- 5 pistes d'amélioration

#### Contact Parc

Jean-Marc Gaulard



Essai d'un véhicule électrique dans le cadre de la modernisation de la flotte de véhicules du Syndicat mixte.



Évolution de la consommation de carburants depuis 2007

# Accompagnement des grands pôles structurants

## Impulser une dynamique de tourisme durable

### Accompagner les projets pour valoriser l'image de la Lorraine

Le Syndicat mixte du Parc poursuit son rôle d'accompagnement dans le développement et l'aménagement de l'Espace « Cœur Metz Nancy Lorraine ». Dans ce cadre, son action vise à organiser le territoire autour de ses pôles structurants et à élaborer des projets communs qui renforcent l'image de la Lorraine. Ainsi en 2013 le Syndicat mixte du Parc a poursuivi le travail engagé autour de la signalisation touristique :

- actualisation du dispositif des panneaux marquant les entrées dans le territoire
- réflexion sur les nouvelles dispositions en matière de signalisation (pré-enseignes) et de publicité
- poursuite de l'action engagée dans le cadre de la nouvelle Charte sur la circulation des véhicules à moteur.

### Être force de proposition pour les acteurs du territoire

Le Syndicat mixte du Parc souhaite accompagner le développement de projets structurants à l'échelle régionale : il s'agit de favoriser la mise en place d'une offre touristique durable, basée sur les spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire.

Dans ce cadre, le Parc a accompagné le Syndicat mixte du lac de Madine dans la préparation de la saison touristique 2013. Une brochure « Madine, redécouvrez sa nature » a été élaborée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Cœur de Lorraine, le Comité Départemental du Tourisme de la Meuse et le Conseil Général de la Meuse. Le travail réalisé a permis de recenser l'offre touristique à l'échelle du Pays Cœur de Lorraine et de proposer 4 circuits thématiques liant Madine à son territoire proche (sport en pleine nature, histoire et patrimoine, terroir et savoir-faire, nature et paysages). Cette brochure a reçu un accueil très favorable auprès des visiteurs et professionnels du tourisme.

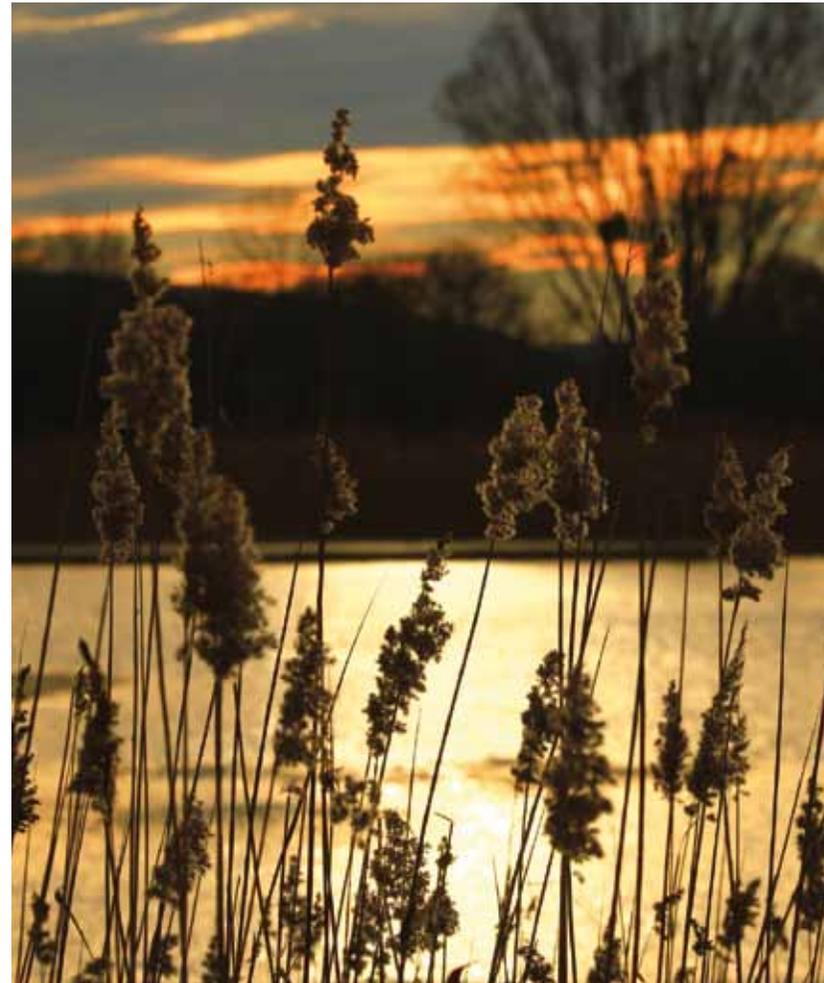
### Développer le tourisme ornithologique

Le Syndicat mixte du Parc a également accompagné en 2013 le Syndicat mixte de Madine dans la définition et la conception d'un sentier de découverte et d'un observatoire ornithologiques. Réalisés dans le cadre du nouveau projet d'aménagement de la base de loisirs, ces

équipements ont pour objectif de créer un produit d'appel écotouristique sur le site de Madine tout en permettant l'animation et l'utilisation des supports par le réseau des associations de découverte de la nature du territoire et des partenaires du Parc.

### Budget 2013

Le budget annuel consacré au Grand Projet n° 3 « Accompagnement des grands pôles structurants », en 2013, n'a pas nécessité de dépense.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*Madine, future référence du tourisme ornithologique*

# Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagements touristiques structurants

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## La Maison des Truffes et son sentier pédagogique

### Contexte de l'action

La Communauté de Communes du Pays de Commercy porte le projet de réhabiliter les truffes d'automne et de développer une filière économique structurée en aménageant la Maison des Truffes et de la Trufficulture à Boncourt-sur-Meuse qu'elle gère avec l'Office de Tourisme.

### Objectifs

L'objectif est de faire connaître le site et ses activités grâce à une communication ciblée à destination du grand public et des passionnés, à travers la création d'un site Internet. Parallèlement, le projet porte sur le développement de la Maison des Truffes et de ses possibilités de visite en aménageant un parcours de découverte de la truffière.

### Descriptif

Il s'agissait de concevoir et mettre en ligne un site Internet, vitrine de la Maison des Truffes : recettes, travaux d'expérimentation, présentation des acteurs de la filière, etc. L'opération a également porté sur la création d'un sentier pédagogique reliant la Maison des Truffes à la truffière en passant par le jardin attenant à la Maison. Ce sentier présente les différentes espèces et formes de noisetiers ainsi que les autres essences truffières. La prolongation de ce sentier dans la truffière permettra non seulement au visiteur de découvrir celle-ci mais aussi d'obtenir des informations sur la qualité des sols ou la technique de la recherche des truffes avec un chien. Enfin, l'aménagement de places de stationnement matérialisées et d'un espace détente améliore les conditions d'accueil du public sur le site.

### Plan de financement

Montant total du site Internet : 14 770,00 € HT

Leader Ouest PnrL (55 %) : 8 132,50 €

Autofinancement (45 %) : 6 646,50 €

Montant total de l'aménagement (jardin et truffière) : 48 884,00 € HT

Conseil Général de la Meuse (26 %) : 12 836,94 €

Groupe d'Intérêt Public « Objectif Meuse » (25 %) : 12 382,32 €

Autofinancement (21 %) : 9 776,83 €

État (DETR) (15 %) : 7 332,60 €

Leader Ouest PnrL (13 %) : 6 555,31 €

### Bilan de l'action

Le site Internet est en ligne depuis 2012. Les travaux d'aménagement sont en cours et vont se poursuivre début 2014 par la mise en place de panneaux pédagogiques.

#### Principaux partenaires

- État
- Conseil Général de la Meuse
- GIP Meuse
- Office de Tourisme du Pays de Commercy.
- Le PnrL et la DIRECCTE Lorraine ont accompagné la Communauté de Communes sur la mise en acces-

sibilité du site, notamment en vue d'une labellisation « Tourisme et Handicap », ainsi que dans le montage de ses dossiers de subvention via le programme Leader Ouest PnrL

#### Contact Parc

Coralie Jeancolas



Page d'accueil du site internet  
[www.maisondestruffes.com](http://www.maisondestruffes.com)



## Beautiful landscapes

### Contexte de l'action

Le Collectif Artistique de la Halle Verrière de Meisenthal (CADHAME) et le Musée du Pays de Sarrebourg s'associent en partenariat avec des écoles d'art françaises et allemandes pour construire une exposition itinérante et binationale. De jeunes diplômés d'écoles d'art ont été sélectionnés pour créer des œuvres en relation avec les questions de distance et de proximité selon 3 niveaux : celui de l'art, de la culture et des institutions.

### Objectifs

Les objectifs de ce projet de coopération transnational sont de promouvoir le travail de jeunes artistes récemment diplômés ; d'échanger et de partager avec plusieurs structures et artistes sur leurs pratiques, leurs cultures, leurs systèmes d'éducation supérieure. Enfin, la finalité de ce travail est de présenter une exposition riche de toutes ces expériences pour susciter l'intérêt du visiteur.

### Descriptif

3 écoles supérieures d'art (l'ENSA Nancy, l'ESAL Metz et la HBK Saar de Sarrebruck) ont désigné chacune un ou plusieurs artistes parmi leurs jeunes diplômés qui vont participer à la création d'une exposition transfrontalière. Au total, 6 artistes se sont vus attribuer une bourse dédiée à la production d'une œuvre qui devra tenir compte des spécificités de chaque lieu d'exposition. Une semaine de résidence commune est prévue pour leur permettre de découvrir les lieux et le travail des autres artistes. Il s'agira aussi et surtout d'échanger sur leurs pratiques et de présenter leurs intentions de productions artistiques pour aboutir à une exposition de leurs œuvres du mois de novembre 2013 à Meisenthal jusqu'au mois de février 2014 à Sarrebourg.

### Plan de financement

Montant total de l'opération : 43 846 €

Leader Pays de l'arrondissement de Sarreguemines : 15 527 €

Conseil Régional de Lorraine : 8 662 €

Leader Moselle Sud : 8 643 €

Musée du Pays de Sarrebourg : 6 972 €

Direction régionale des affaires culturelles : 1 960 €

Conseil Général de la Moselle : 1 715 €

Communauté de Communes du Pays de Bitche : 367 €

### Principaux partenaires

- CADHAME de Meisenthal
- Musée du Pays de Sarrebourg
- Ville de Sarrebourg
- GAL de l'arrondissement de Sarreguemines
- GAL Moselle Sud
- ENSA Nancy
- ESAL Metz
- HBK Saar Sarrebruck

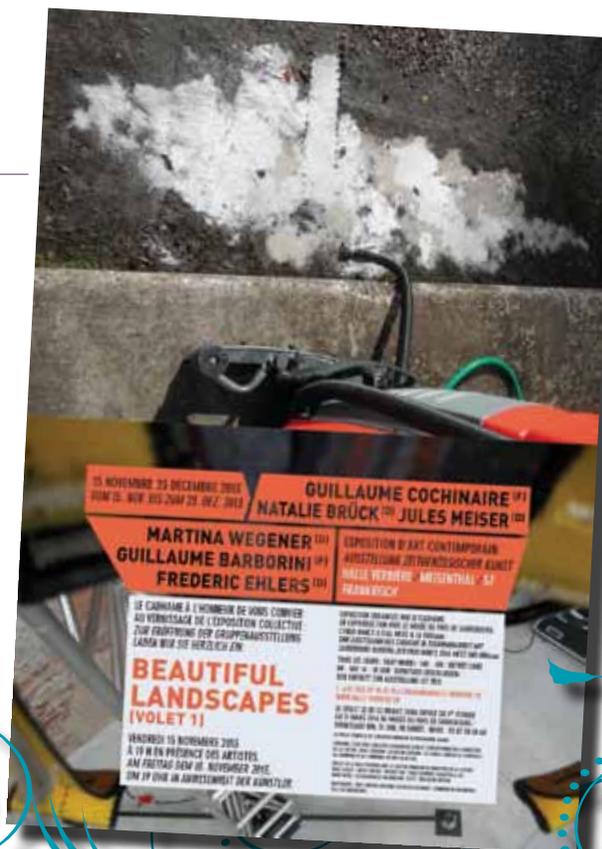
### Contact Parc

Julie Di Gregorio

### Chiffres clés

2 GAL de Moselle  
2 Pays concernés par le projet de coopération  
6 jeunes artistes récemment diplômés  
2 lieux d'exposition

Fly réalisé par le Cadhame



Aménagements touristiques structurants

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Accompagnement des grands pôles structurants

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Aménagements touristiques structurants

## Pose et dépose de panneaux d'entrée dans le Parc naturel régional de Lorraine

### Contexte de l'action

La mise en place d'une signalisation touristique performante sur le territoire du Parc vise à faciliter la circulation des visiteurs, augmenter l'attractivité et la fréquentation des sites et ainsi contribuer au développement économique du territoire. Dès 1995, le Syndicat mixte du Parc a élaboré un schéma de la signalisation touristique. Celui-ci proposait une organisation hiérarchisée : l'animation autoroutière, le rabattement vers le Parc, l'entrée dans le territoire, le rabattement vers les pôles de rang 1 puis de rang 2 ainsi que la signalisation d'information sur les sites fréquentés. Des panneaux d'entrée dans le PnR ont été mis en place de 1999 à 2001. Parallèlement, un inventaire des vieux panneaux du Parc ou des panneaux sur lesquels figure un idéogramme obsolète ou inadapté a été réalisé en 2009.

### Objectifs

L'objectif de cette opération est de compléter le dispositif de panneaux d'entrée dans le Parc afin de renforcer la valorisation du territoire du Parc en développant une signalisation touristique performante.

### Descriptif

Huit nouveaux panneaux signalant l'entrée dans le territoire Parc (panneaux de type E 33) ont été implantés. Ces panneaux se sont substitués à d'anciens modèles obsolètes, abîmés ou ne correspondant plus aux limites actuelles du Parc. Parallèlement, 8 anciens panneaux obsolètes ou en mauvais état ont également été retirés. La réalisation des panneaux ainsi que leur implantation ont été confiées à l'entreprise Signaux Girod.

### Plan de financement

Coût total de l'opération : 8 096,92 €

Conseil Régional de Lorraine : 100 %

### Bilan de l'action

L'opération a été menée au cours du deuxième semestre 2013.

### Principaux partenaires

- Conseil Général de la Meuse
- Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle
- Conseil Général de la Moselle

### Chiffres clés

8 nouveaux panneaux implantés  
8 nouveaux panneaux obsolètes retirés

Contact Parc  
Sophie Girault



Exemple de panneau " E33 "

# Aménagement durable du territoire

## Urbanisme, architecture, agriculture, paysages

Rééquilibrer l'aménagement territorial autour d'habitats et d'activités adaptés aux besoins émergents du territoire, s'engager dans une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage, préserver, consolider et valoriser la diversité des paysages, ancrer le territoire dans la dynamique régionale et interrégionale : tels sont les enjeux majeurs en termes d'aménagement du territoire. Pour répondre à ces enjeux, le Syndicat mixte du Parc s'est doté en 2009 d'une mission opérationnelle, composée d'une équipe technique intervenant dans différents domaines (urbanisme, architecture, agriculture, gestion de l'espace, paysages...).

### Préparer l'avenir pour un aménagement durable du territoire

Il s'agit de promouvoir un aménagement du territoire respectueux de nos patrimoines. Cela se traduit par la préservation de la biodiversité, l'intégration de la qualité des paysages et de notre patrimoine bâti dans les projets d'aménagement, le développement d'une agriculture diversifiée et durable et l'échange avec les autres territoires. Il s'agit d'accompagner les communes afin de mieux préparer l'avenir.

- **Préservation des paysages et gestion de l'espace**

Le Syndicat mixte poursuit son travail de rédaction de guides pour « la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti dans les projets d'aménagement », outil de sensibilisation et d'aide à la décision. Un des objectifs du projet de territoire est également de définir une stratégie d'aménagement respectueuse de nos patrimoines, l'objectif du Syndicat mixte du Parc étant notamment d'apporter des réponses concrètes en matière d'extension urbaine et de promouvoir un urbanisme durable de qualité.

Le Syndicat mixte consacre, en 2013, une partie de son ingénierie à accompagner et suivre les études et les projets opérationnels d'aménagement, et à s'assurer de la bonne prise en compte de la biodiversité et de la qualité paysagère dans l'aménagement d'espaces publics. Cela se traduit également par un accompagnement des communes dans l'organisation de la circulation des véhicules à moteur. Enfin, le premier concours « Jardins et biodiversité » a été mené en 2013 par les 3 Parcs de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges afin de sensibiliser les acteurs de leurs territoires à la préservation de la flore locale ordinaire et à son utilisation.

- **Développement d'une agriculture et de filières économiques durables**

Le Syndicat mixte du Parc a initié un programme d'appui à la conversion à l'agriculture biologique sur le bassin-versant du Rupt de Mad et mène des programmes opérationnels qui répondent aux objectifs de développement de systèmes de production agricole économiquement viables et respectueux de l'environnement. La stratégie de développement de l'économie de proximité, de valorisation locale des productions et savoir-faire culinaires et de préservation, s'inscrit également dans la continuité : le Syndicat mixte a mis en place un réseau de points de vente labellisés « Boutiques du Parc » et participe à des manifestations régionales.

- **Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine**

Le Syndicat mixte du Parc se donne pour mission de renforcer l'attractivité du territoire en portant une réflexion prospective en matière d'habitat durable et au travers de projets exemplaires. Un de ses objectifs est la recherche de la qualité architecturale, environnementale et paysagère. Le Syndicat mixte met son expertise au service des habitants pour faire du territoire un bien commun et partagé. Il accompagne des projets contribuant à la qualité du cadre de vie.

### Budget 2013

Le budget consacré au Grand Projet n° 4 « Aménagement Durable du Territoire » s'est élevé à 48 100 euros.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Aménagement durable du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*Développement de l'agriculture durable, de filières économiques et expérimentales*

## Animation du réseau des boutiques du Parc et marché des saveurs

### Contexte de l'action

Le Syndicat mixte souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur le territoire grâce à la valorisation locale des productions et savoir-faire culinaires. Depuis 2010, pour assurer des débouchés aux producteurs locaux, il organise un réseau de lieux de vente labellisés « Boutiques du Parc » (magasins fermiers, magasins spécialisés en produits du terroir, supérettes, offices de tourisme).

### Objectifs

Afin de poursuivre la dynamique initiée et de valoriser les lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc », il s'agit pour le Syndicat mixte d'animer le réseau par des actions de promotion.

### Descriptif

La promotion des « Boutiques du Parc » nécessite de poursuivre la mise en place d'animations dans les points de vente en valorisant les atouts de chaque site. Deux animations ont été réalisées dans deux boutiques du Parc : marché fermier, atelier culinaire et découverte de produits destinés au grand public. Les « boutiques du Parc » assurant un rôle « d'ambassadeur » du Parc auprès de la clientèle, elles ont été équipées de présentoirs accueillant les documents d'informations relatifs au Parc.

### Plan de financement

Coût total : 8 735 €

Autofinancement Parc : 5 312 €

Conseil Régional de Lorraine : 2 703 €

Participation des boutiques : 720 €

### Bilan de l'action

Les animations réalisées ont valorisé les atouts de chaque site. Le marché fermier a rassemblé 10 producteurs. Des produits de producteurs non présents ont également été promus à cette occasion. Des animations pour les enfants ont été organisées en associant des élèves stagiaires du BTS Tourisme de Peltre, et la manifestation a rassemblé plus de 200 personnes en bénéficiant d'un large écho dans la presse. Au sein de la boutique « En passant par la Lorraine » à Bruley, les produits

du territoire du Parc ont été promus par l'organisation d'ateliers culinaires, dégustations, visites guidées pédestres... pour faire découvrir au grand public l'histoire de la viticulture et du patrimoine architectural de Bruley, en partenariat avec l'association « Sauvegarde du patrimoine de Bruley ». Par ailleurs, certaines boutiques du réseau ont participé à deux manifestations régionales : la Fête de la Mirabelle et Verdun Expo.

### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Boutiques :
  - En passant par la Lorraine
  - Chèvrerie de Chaillon
  - Domaine du Vieux Moulin

- Ferme de la Souleuvre
- Jardins de Lorraine

Contact Parc  
Anne Vivier

*Promotion de l'une des animations des boutiques du Parc*



## Valorisation des vergers familiaux

### Contexte de l'action

Milieu associant des qualités paysagères et écologiques, le verger traditionnel est devenu vieillissant et en régression. Un grand nombre d'arbres fruitiers ne sont plus entretenus ou renouvelés. Cet abandon, associé à des pressions d'aménagement, conduit à leur recul progressif ou à un enrichissement entraînant une perte de variétés fruitières, un appauvrissement de la diversité paysagère, de la faune et de la flore. Pour endiguer ce phénomène, le Syndicat mixte du Parc a fait la promotion des ateliers de transformation des fruits existants et a accompagné la création d'un atelier de jus de fruits dans la zone Est du Parc au sein de l'ESAT d'Albestroff.

### Objectifs

Afin de renforcer la préservation des vergers traditionnels, le Syndicat mixte évalue l'intérêt des propriétaires de vergers pour une prestation d'entretien ou de valorisation de leurs vergers (taille, fauche, défrichage, ramassage) lorsque ceux-ci n'ont pas le temps ou le savoir-faire pour le réaliser eux-mêmes. Cette action s'inscrit en complément du soutien aux ateliers pour inciter les habitants à sauvegarder un milieu naturel de grande qualité.

### Descriptif

Une étude de faisabilité pour une prestation d'entretien des vergers a été réalisée. Elle vise à appuyer l'ESAT d'Albestroff pour la mise en place de cette activité en complément de l'atelier de transformation des fruits. La mission, menée par un stagiaire, a défini l'opportunité de diverses prestations. Un périmètre test de 12 communes représentant 167 hectares de vergers a été désigné et une enquête a été menée pour connaître les attentes de leurs propriétaires.

### Plan de financement

Montant total : 4 596 €

Budget de fonctionnement Parc : 2 496 €

RTE : 2 100 €

### Bilan de l'action

L'enquête, réalisée auprès de 50 personnes, a confirmé l'intérêt des propriétaires de vergers pour une prestation d'entretien, de défrichage,

de ramassage et de vente de fruits. Trois associations locales d'arboriculteurs ont confirmé que les habitants avaient ce type d'attentes pour leurs vergers. Deux organismes ayant mené des actions similaires dans les régions limitrophes à la Lorraine ont été contactés et ont transmis leur expérience.

#### Principaux partenaires

- Communauté de Communes du Saulnois
- ESAT d'Albestroff

#### Chiffres clés

12 communes  
167 ha de vergers en zone Est  
50 personnes contactées

#### Contact Parc

Anne Vivier

Exemple de  
verger fauché



Développement de l'agriculture durable, de filières économiques et expérimentales

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Aménagement durable du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Préservation des paysages et gestion de l'espace

## Organiser la circulation des véhicules à moteur

### Contexte de l'action

La pratique des loisirs motorisés est en expansion, notamment depuis la mise sur le marché des quads. Afin de profiter de ce sport de plein air, les utilisateurs progressent dans les chemins, sentiers, et autres voies qui peuvent être sensibles. Parfois, ils circulent en hors-piste, dans les espaces naturels, ce qui par ailleurs est interdit. Afin de protéger les espaces naturels sensibles, la faune, la flore, les paysages mais également la sécurité des autres usagers, le Syndicat mixte du Parc souhaite accompagner les communes dans l'organisation de la circulation des véhicules à moteur.

### Objectifs

La finalité est de protéger les espaces naturels sensibles, assurer la sécurité et la tranquillité publique de tous les usagers des voies, chemins et sentiers. À cet effet, le Syndicat mixte informe les communes sur la réglementation en vigueur et les accompagne dans la mise en place d'arrêtés de circulation.

### Descriptif

Une première phase d'étude a permis de définir les espaces les plus sensibles à cette pratique sur le territoire du Parc (réunions de concertation, étude terrain, cartographie etc.). Ainsi, 8 zones à enjeux ont été identifiées. La seconde phase du projet, en cours de réalisation, consiste à rencontrer chaque commune identifiée comme ayant pris un arrêté, ou devant en prendre un. L'objectif est double :

- identifier précisément les portions de voie à protéger et, éventuellement, envisager des continuités intercommunales,
- accompagner le maire dans la rédaction de l'arrêté.

### Plan de financement

Montant total : 36 000 €

FEADER : 18 000 €

DREAL : 9 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 9 000 €

*Organiser la circulation des véhicules à moteur pour protéger les espaces sensibles*

### Bilan de l'action

Cette action prendra fin en juin 2014. En 2013, 30 communes ont

déjà été accompagnées dans l'identification des voies à protéger ainsi que dans l'écriture ou l'actualisation de leurs arrêtés, ce qui représente près de 70 % des communes préalablement identifiées. Une plaquette d'information sera diffusée en 2014 à l'ensemble des communes du Parc naturel régional de Lorraine.

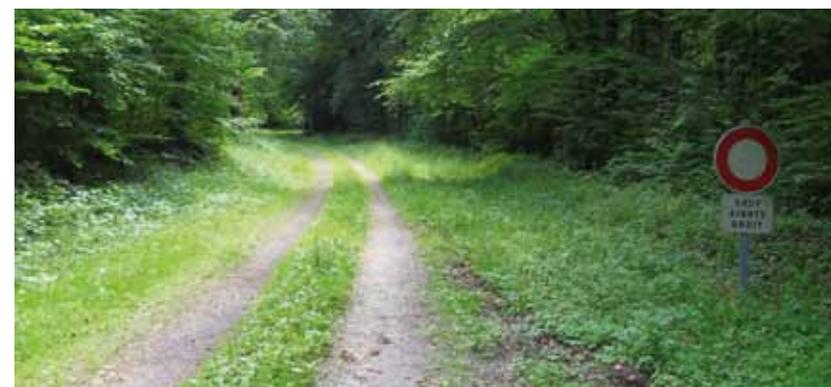
### Principaux partenaires

- Les communes du Parc naturel régional de Lorraine

Contact Parc  
Alexis Gonin

### Chiffres clés

8 zones à enjeux  
45 communes à accompagner  
Près de 35 000 habitants directement concernés  
Plus de 300 km de voies à l'étude



## Concours Jardins et biodiversité

### Contexte de l'action

En 2008, les 3 parcs naturels régionaux lorrains (Parc naturels régionaux des Ballons des Vosges, de Lorraine et des Vosges du Nord) ont édité le « Guide pratiques des Fleurs, arbres et arbustes du nord-est de la France » afin de sensibiliser les acteurs de leurs territoires à la préservation de la flore locale ordinaire et à son utilisation dans l'aménagement des jardins et des espaces publics. Les trois parcs ont souhaité poursuivre leur collaboration pour accompagner les habitants et les communes et les inciter à mener des actions en faveur de la biodiversité dans les espaces bâtis.

### Objectifs

L'efficacité des efforts fournis par les communes pour supprimer l'usage des pesticides, favoriser la place de la « nature » en ville, nécessite d'associer de manière opérationnelle tous les acteurs qui interviennent à différentes échelles en faveur de la biodiversité et notamment les habitants qui jouent un rôle essentiel en aménageant et en entretenant de manière écologique leur jardin. À ce titre, les 3 parcs, en lien avec la FREDON Lorraine et Alsace et les associations locales, se sont rassemblés autour d'un projet fédérateur « Jardins et biodiversité ». Cette opération se décline en un programme d'actions porté par les différents Parcs et dont le fil conducteur est la création du concours des « Jardins de la biodiversité ».

### Descriptif

Si le règlement et les supports de communication sont communs aux 3 parcs, ces derniers déterminent chacun les modalités de mise en œuvre du concours sur son territoire, le choix des lauréats et la remise des prix. Pour le Parc naturel régional de Lorraine, le concours s'est déroulé dans les parties meusienne et mosellane. L'opération s'est appuyée sur les relais locaux : le dispositif « Jardin au naturel » (CPIE, MNE, Écomusée) en Meuse et l'association de la Maison du Clément à Belles-Forêts en Moselle. Un comité de pilotage associant les acteurs institutionnels et associatifs a suivi et fait le relais de l'opération. L'affiche, conçue en collaboration avec le Parc des Ballons des Vosges, a été diffusée à la charge de chacun des Parcs. Le lancement du concours, qui a eu lieu en mai 2013, s'est conclu par la remise des prix en décembre 2013.

### Plan de financement

Coût total : 4 000 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

Le concours a mobilisé 6 candidats. Un jury, composé d'un naturaliste, d'un expert en jardinage biologique et de deux paysagistes, les a rencontrés. Les 6 jardins, très différents les uns des autres, ont permis de tester la grille d'évaluation et de mieux cerner les enjeux de la biodiversité au cœur des jardins. Les vainqueurs : Jean-Paul et Valérie Herbeth de Saint-Mihiel.

#### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes
- Maison du Clément
- CPIE Woèvre Côtes de Meuse

- Meuse Nature Environnement (MNE)

#### Contact Parc

Anne Philipczyk

#### Chiffres clés

3 parcs naturels régionaux réunis  
6 jardins candidats sur le Parc naturel régional de Lorraine  
50 personnes contactées



Le jury examine chaque jardin...



Préservation des paysages et gestion de l'espace

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

L'affiche du concours Jardins et biodiversité

# Aménagement durable du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

## Intervention dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2013

### Contexte de l'action

Le Service Régional de l'Inventaire (SRI) a engagé l'étude du patrimoine du canton de Réchicourt-le-Château en partenariat étroit avec le Syndicat mixte du Parc et la Communauté de Communes du Pays des Étangs. Les Parcs naturels régionaux ont une mission de sensibilisation, de conservation et de valorisation des patrimoines de leur territoire, dans une démarche de développement local. Le Parc a proposé sa collaboration à ces journées européennes du patrimoine sur les sites de Bataville, Moussey, Réchicourt-le-Château et Avricourt, en collaboration avec le SRI.

### Objectifs

Les inventaires sont des outils adaptés pour faire reconnaître les valeurs patrimoniales des sites, pour orienter leur restauration et valorisation, et pour diffuser des connaissances précises aux élus, à l'ensemble des partenaires et aux habitants. La participation du Syndicat mixte du Parc aux Journées Européennes du Patrimoine rejoint cet objectif.

### Descriptif

L'action s'est organisée avec l'ouverture au public de l'ensemble urbain de Bataville : usine, bâtiments administratifs et sociaux, église, habitations, gymnase. Au programme : exposition de documentaires et de tirages photographiques des archives de la société Bata (Archives départementales de la Moselle), visites guidées sur l'histoire industrielle et la vie de l'usine de Bata, ainsi que l'urbanisme et l'architecture industrielle et moderne. Des expositions comme « Le canal de la Marne au Rhin dans le canton de Réchicourt-le-Château », la présentation de l'histoire et la visite de trois anciennes écluses désaffectées à Réchicourt-le-Château par une chercheuse du SRI, la visite pédagogique de la faune et de la flore spécifiques aux milieux humides par un naturaliste du Parc ou encore une rétrospective culturelle et artistique étaient également organisées.

### Plan de financement

Hors budget du Parc naturel régional de Lorraine

### Bilan de l'action

Les sites sont remarquables par leur histoire industrielle, leur architecture moderne ou encore par leur organisation urbaine. Plus de 600 visiteurs sont venus lors des deux jours qui concernaient l'événement. Par la diversité des actions programmées (expositions, visites...), un maximum de personnes ont pu s'intéresser au patrimoine naturel et industriel.

#### Principaux partenaires

- Association La chaussure Bataville
- Syndicat d'initiative de Lagarde Aux Sources du Sânon
- Commune de Moussey
- SRI de Lorraine
- Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine

#### Contact Parc

Eszter Albrecht

#### Chiffres clés

600 visiteurs sur deux jours  
Nombreux articles dans la presse locale  
1 reportage diffusé sur France 3



Moment de vie de Bataville



La visite organisée par le SRI

## Intervention lors des Journées Nationales de l'Archéologie à Dieuze

### Contexte de l'action

Les Journées Nationales de l'Archéologie sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication et coordonnées par l'INRAP. Elles ont pour ambition de sensibiliser les publics les plus divers à l'archéologie, à ses enjeux, à ses métiers, à ses méthodes et à ses lieux. Le Syndicat mixte du Parc est intervenu en 2012 pour un projet de valorisation du site des Salines Royales de Dieuze et poursuit cet accompagnement de la commune pour sa mise en place.

### Objectifs

Le fil conducteur est l'archéologie de l'exploitation du sel. Ce thème qui réunit les acteurs locaux et institutionnels (INRAP, DRAC, SRI, CG57, associations...) permettra de redécouvrir l'exploitation du sel de l'époque romaine jusqu'à nos jours sur ce territoire. L'événement a permis de valoriser les acteurs locaux (musée de Marsal, associations...) dans une optique de croisement des connaissances (paysages, biodiversité, géologie, ethnographie...). Dans le cadre du projet de valorisation du site et de la future étude muséographique portés par la ville de Dieuze, ce moment était un point d'étape.

### Descriptif

Expositions et visite interdisciplinaires du site avec accès aux endroits connus et aux endroits insolites : la Délivrance, le puits salé, le bâtiment du directeur, bâtiments et plateau industriel abandonnés sous la végétation... Objets et visuels présentés par les partenaires. Mise en lecture du patrimoine salin et du principe muséographique imaginé dans le cadre du projet communal.

### Plan de financement

Hors budget du Parc naturel régional de Lorraine

### Bilan de l'action

Mobilisation du musée de Marsal et des associations locales pour leur savoir, leurs objets... présentés sur le site, mise en cohérence des différentes époques et techniques jusqu'à l'ethnographie et l'archéologie industrielle. Présentation du paysage et la biodiversité du patrimoine sa-

lin, l'architecture des lieux par le Parc. L'INRAP sur ses supports propres au cœur du métier de l'archéologie : présente une exposition nommée « L'objet à l'étude », des ateliers et des conférences.

Animations scolaires par Séverine Braguier, archéozoologue, INRAP, Conférence de Bernard Feuga, ingénieur au Bureau Régional de Géologie Minière : Le pays du sel - Le socle géologique du Saulnois  
Conférence de Michel Remillon, association des Amis du Musée du Sel, d'après Laurent Olivier, Conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales : Briquetage – L'or blanc du Saulnois.

#### Principaux partenaires

- Ville de Dieuze
- Office de Tourisme de Dieuze
- Musée départemental du Sel à Marsal
- INRAP

#### Chiffres clés

3 jours  
300 visiteurs  
Des articles dans la presse locale  
Un reportage télévisé réalisé par France 3

#### Contact Parc

Eszter Albrecht



Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*De l'ethnologie à l'archéologie industrielle pour sensibiliser les différents publics à l'archéologie*

# Développement de la vie du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

**Développement de la vie du territoire**

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## Un territoire vivant, des acteurs dynamiques

Le Parc est un territoire vivant, dont le dynamisme des nombreux acteurs touristiques, culturels et éducatifs qui le maillent est reconnu par tous. Il appartient au Syndicat mixte du Parc de soutenir ces forces vives et notamment de favoriser leur mise en réseau. Il lui appartient également de développer ou de favoriser le développement de produits culturels, touristiques, éducatifs... renforçant la notoriété de son territoire et apportant une offre nouvelle et de qualité à ses habitants et visiteurs.

### Pour un développement de la vie du territoire à tous les échelons

Pour répondre à ces objectifs, le Syndicat mixte structure son intervention autour de 3 axes.

- Animation des acteurs touristiques du territoire

En 2013, le Syndicat mixte du Parc a poursuivi son action portant sur la mise en réseau des acteurs touristiques à travers l'organisation d'une journée d'échange dédiée au tourisme durable. Il a aussi engagé en 2013 une action expérimentale portant sur l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs du territoire en partenariat avec l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) et la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme) et les syndicats d'initiatives. Le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement des prestataires et acteurs touristiques du territoire, notamment à travers la mise en œuvre des programmes européens Leader. Au total, une quinzaine de projets touristiques ont ainsi bénéficié d'un accompagnement méthodologique et technique de la part de l'équipe du Parc. Le Parc a poursuivi la réflexion engagée en 2012 autour du tourisme ornithologique : il a accompagné le Syndicat mixte d'aménagement du lac de Madine dans la conception d'un sentier et d'un observatoire ornithologiques et a débuté un programme de sensibilisation et d'initiation à l'ornithologie à destination des hébergeurs touristiques. Enfin, le Parc a réalisé avec la Fédération française de la randonnée pédestre une dizaine de randofiches pour valoriser les itinéraires pédestres du Parc et promouvoir la découverte du territoire par les circulations douces.

- Médiation culturelle

Le Syndicat mixte du Parc organise son action culturelle autour de 3 axes opérationnels : soutenir le réseau des pôles culturels de son territoire, organiser l'offre culturelle et touristique afin de proposer des produits aux

habitants et visiteurs et enfin soutenir la création et la diffusion culturelles (artistes du territoire et artistes invités). Concernant le soutien au réseau des pôles culturels de son territoire, il s'agit de mettre l'ingénierie du Parc au service des porteurs de projets culturels du territoire afin que se mette progressivement en place une véritable saison culturelle. En 2013, près d'une trentaine de manifestations culturelles se sont tenues sur le territoire. Toutes les disciplines artistiques étaient représentées : théâtre, musique, danse, audiovisuel, art contemporain, théâtre marionnette, livre... Le Parc a poursuivi son travail de médiation culturelle auprès des porteurs de projets culturels par un accompagnement dans le montage de leurs événements. En termes de valorisation de l'offre événementielle, le partenariat avec Sitlor permet aux organisateurs de voir leurs manifestations relayées sur toute la Lorraine. Le magazine « Coté Parc » transmis dans tous les foyers leur permet d'avoir connaissance de l'offre culturelle présente sur le territoire. En 2013, en partenariat avec les communautés de communes du Pays des Étangs, de Fénétrange, du Saulnois et de la ville de Sarrebourg, le PnrL a organisé la tournée du spectacle de chansons « Une âme sur la frontière » de l'artiste Marie-Hélène Féry sur la zone Est. Enfin, dans le cadre du projet de coopération « Paysage industriel », l'année 2013 a permis aux commanditaires (élu, associatifs...) des sites d'Euville et de Bataville d'aller partager leurs expériences avec les trois parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes.

- Éducation au territoire

L'année 2013 a marqué les 20 ans de la politique Éducation au territoire menée par le Parc. En 2013, l'appel à projets « le PnrL, territoire d'initiatives. Pour une biodiversité partagée » a rassemblé 1 148 élèves. Le Réseau Éducation représente une réelle force d'action territoriale. Il fédère des structures différentes sur le champ de l'éducation au territoire. Ce réseau est aujourd'hui fort de 44 acteurs associatifs, privés et collectivités publiques qui agissent pour le développement local. Renforcer la connaissance et la sensibilisation de tous les publics à l'application du développement durable, faire du réseau éducation un véritable centre de ressources partenaire et relais du Parc, et transférer les savoir-faire en matière de sensibilisation : tels sont les grands axes de l'Éducation au territoire.

### Budget 2013 « Développement de la Vie du Territoire »

En 2013, Le budget consacré au Grand Projet n° 5 « Développement de la Vie du Territoire » s'est élevé à 389 754 €.

## Stage « Carnet de voyage »

### Contexte de l'action

Dans le cadre de la mise en réseau des gîtes et chambres d'hôtes du Parc, un travail expérimental a été initié en 2013 avec un hébergeur inscrit dans la démarche « Accueil du Parc ». L'objectif de la démarche repose sur la volonté de proposer aux clientèles touristiques des offres de séjour mettant en avant un « Plus-Parc ».

### Objectifs

L'objectif est d'accompagner les hébergeurs du réseau dans la mise en place et l'organisation de séjours thématiques axés sur un tourisme durable et proposant une plus-value Parc. Il s'agissait de proposer au moins deux séjours thématiques sur l'année 2013.

### Descriptif

Deux séjours thématiques intitulés « Stage Carnet de voyage » (niveau débutant) ont été organisés à la Maison d'hôtes « La Bottée » à Viéville-sous-les-Côtes. Les stagiaires étaient encadrés pendant 2 jours par deux illustratrices professionnelles qui les ont initiés aux techniques du croquis rapide et de croquis aquarellés pour ensuite réaliser un carnet de voyage. Pendant leur séjour, les participants ont pu découvrir les paysages des Côtes de Meuse ainsi que le patrimoine naturel et culturel du Parc : Découverte du village lorrain et du petit patrimoine lié à l'eau de Viéville-sous-les-Côtes, village médiéval d'Hattonchâtel et patrimoine de la Grande Guerre (14-18) à Montsec (veillée nocturne), découverte gastronomique avec dégustation de produits du terroir...). L'apport du « plus-parc » dans la construction de ce séjour a permis de donner des clefs de lectures et de découverte du territoire.

### Plan de financement

Montant total : 4 050 €

Participants : 100 %

Tarif du stage : 135 € / personne (matériel, prestation de deux intervenantes carnetistes, repas). À ce tarif s'ajoute le coût des nuitées (entre 50 et 65 € selon la chambre d'hôtes).

### Bilan de l'action

Deux séjours ont été organisés en juin et en septembre 2013. En ce qui concerne la fréquentation, 30 clients ont acheté le séjour clé en main. La clientèle était essentiellement régionale (tourisme de proximité).

#### Principaux partenaires

- Chambre d'hôtes La Bottée à Viéville-sous-les-Côtes
- Maison d'édition Le Crayon à roulettes
- Commune de Viéville-sous-les-Côtes
- Commune de Vigneulles-Hattonchâtel
- Hôtel-restaurant des Côtes de Meuse à Saint-Maurice-sous-les-Côtes

- Restaurant Le Bambou à Mesnil-sous-les-Côtes

Contact Parc  
Jenny Saffroy

#### Chiffres clés

6 départements d'où provenaient les participants : Alsace, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Nord-Pas-de-Calais, Vosges.  
80 % de femmes  
40-50 ans de moyenne d'âge

### Vigneulles-lès-Hattonchâtel

## Carnet de voyage des côtes de Meuse

« Pour réaliser un carnet de voyage, il faut d'abord prendre le temps de poser son regard sur ce que l'on découvre et utiliser des moyens simples pour garder trace de ce que l'on a vu et ressenti », signale Claire Pelosato, illustratrice à la maison d'édition « Le crayon à Roulette ». Durant un week-end, avec Anne Bronner, illustratrice elle aussi dans cette même maison d'édition, Claire Pelosato est venue encadrer un séjour durant lequel 15 stagiaires d'âges et d'horizons différents, hébergés à la Bottée, maison d'hôtes d'Isabelle et Gilles Blondy située à Viéville-sous-les-Côtes, sont venus s'initier aux techniques simples du dessin, des techniques qui permettent de réaliser un carnet de voyage. Ce stage co-organisé par Crayon à Roulette et le Parc naturel

régional de Lorraine avait bien évidemment pour cadre Viéville, mais aussi Hattonchâtel, deux villages typiques qui ont gardé leur patrimoine architectural et leur authenticité. « Ces carnets de voyage sont réalisés comme on prend des notes puisqu'il n'est pas nécessaire de savoir dessiner. Ils peuvent être réalisés lors d'un week-end ou durant des vacances plus longues », glisse Claire Pelosato tout en mettant l'accent sur le fait que lieu choisi est important et qu'il en est même pour la qualité de l'accueil. Et le moins que l'on puisse dire est qu'à la Bottée, ce fut le cas. En effet, Isabelle et Gilles Blondy avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir leurs visiteurs. Sous la terrasse couverte située à l'arrière de la Bottée, les stagiaires avaient tout loisir



■ Les 15 stagiaires sont venus s'initier aux techniques simples du dessin.

pour échanger et recevoir toutes deux des baroudeuses de la Lorraine et des deux illustratrices qui sont côtes de Meuse, des sec-

teurs qu'elles aiment faire découvrir dans leurs carnets de voyages.

Article paru dans l'Est Républicain  
le 10 octobre 2013

Animation des acteurs touristiques du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Développement de la vie du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Animation des acteurs touristiques du territoire

## Mise en place de la Marque Parc

### Contexte de l'action

Dans le cadre de la mise en place de la Marque « Accueil du Parc », le Syndicat mixte du Parc élabore le développement de la marque sur les prestations d'hébergements touristiques. Le référentiel de la marque nationale qui appartient au ministère en charge de l'Environnement a été adapté au territoire du Parc. Ce référentiel appliqué aux hébergements touristiques doit servir de document de cadrage pour le contrôle de la marque.

### Objectifs

La démarche de la Marque « Accueil du Parc » répond à des objectifs de développement territorial. Elle doit s'appuyer sur les organisations professionnelles fédérant les acteurs ou autres organismes privés spécialisés dans l'appui et le contrôle des marques et labels.



### Descriptif

L'hébergement marchand du territoire du Parc naturel régional de Lorraine est principalement constitué de meublés de tourisme (gîtes), gîtes de groupes et chambres d'hôtes. Ces hébergements restent majoritairement liés au label « Gîtes de France ». Le Parc et le réseau des Gîtes de France, qui travaillent ensemble depuis de nombreuses années, s'engagent dans une nouvelle coopération. Objectif : mener un travail d'animation permettant de faire connaître la démarche de la

Marque Parc aux hébergeurs mais aussi de les amener vers les minima des prérequis du référentiel adapté et établi conjointement.

À l'issue de l'élaboration des critères qui traduisent les valeurs de la marque et les « Plus-Parc » de la prestation, des journées tests sont organisées dans les hébergements volontaires.

### Plan de financement

Ingénierie chargée de mission Parc : 60 jours

### Bilan de l'action

L'action s'est conclue par la signature d'une convention cadre de mise en place de la Marque « Accueil du Parc » appliquée aux meublés de tourisme (gîtes), gîtes de groupe et aux chambres d'hôtes du réseau Gîtes de France. Une définition des critères de la marque a été réalisée sur les types d'hébergements suivants : meublés de tourisme, gîtes de groupe et chambres d'hôtes.

### Principaux partenaires

- Relais départementaux (54, 55 et 57) des Gîtes de France
- Union Régionale des Gîtes de France Lorraine

### Contact Parc

Jenny Saffroy

### Chiffre clé

3 hébergements tests réalisés (un sur chaque département)



## Présentoirs de documentation touristique

### Contexte de l'action

Le Syndicat mixte du Parc porte un projet de développement. Sa vocation : faire de la préservation et de la valorisation de ses patrimoines naturel, historique et culturel, un moteur de développement au service de ses habitants et de ses visiteurs. Dans ce cadre, la communication vient en appui des différentes missions pour faire connaître, sensibiliser et informer sur ce territoire unique. Les publics ciblés sont d'une part les habitants et élus du territoire, d'autre part les touristes et publics hors du territoire.

### Objectifs

L'objectif visé est de s'appuyer sur les espaces d'accueil et d'information touristiques ainsi que sur le réseau des messagers du Parc pour promouvoir les activités du territoire. Il s'agit également de proposer des outils permettant de valoriser le territoire Parc aux différents réseaux d'acteurs (messagers, Boutiques du Parc, hébergeurs...).

### Descriptif

L'opération a porté sur la conception et la réalisation de deux types de présentoirs de documentation conçus pour accueillir les documents édités par le Parc et mis à disposition du public dans les sites touristiques (notamment gîtes et chambres d'hôtes), les Boutiques du Parc ainsi que chez les messagers du Parc, amenés à se déplacer avec les documents. Il s'agissait plus précisément de la conception et réalisation dans un matériau durable (carton) :  
- d'un présentoir (50 exemplaires) ayant la forme d'une valise de voyage (type globetrotter) pouvant être installée dans des espaces relativement restreints et étant facilement transportable sur des événements extérieurs (type salons, événementiels...)  
- d'un présentoir (15 exemplaires) ayant la forme d'une colonne s'apparentant à du mobilier pour les Boutiques du Parc notamment.

### Plan de financement

Montant total : 12 102,30 €

Conseil Régional de Lorraine : 100 %

### Bilan de l'action

Réalisés lors du dernier trimestre 2013, ces présentoirs seront diffusés en début d'année 2014 en vue de la préparation de la nouvelle saison touristique.

#### Principaux partenaires

- Messagers du Parc
- Réseau des gîtes et chambres d'hôtes
- Réseau des Boutiques du Parc
- Offices de Tourisme

#### Contacts Parc

Sophie Girault  
Jenny Saffroy  
Anne Vivier

#### Chiffres clés

65 présentoirs réalisés



Animation des acteurs touristiques du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Développement de la vie du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*Animation des acteurs touristiques du territoire*

## Les Rencontres du Tourisme Durable

### Contexte de l'action

Le projet de Charte du Parc naturel régional de Lorraine, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, se donne pour objectif d'organiser et de promouvoir le développement d'un tourisme durable au cœur de la Grande Région. C'est dans ce cadre qu'ont été organisées les Rencontres du Tourisme Durable.

### Objectifs

L'objectif de la journée était de renforcer la mise en réseau des acteurs touristiques en abordant plus particulièrement la place du vélotourisme et des programmes Leader dans le développement des territoires ruraux.

### Descriptif

Cette journée, organisée le 24 mai 2013, fut un temps d'information et d'échanges autour de démarches touristiques durables menées sur les territoires ruraux. La place du vélotourisme en tant que vecteur de développement touristique et le rôle des programmes Leader comme outils d'accompagnement à l'essor des territoires ont été plus particulièrement évoqués à travers une dizaine d'interventions de partenaires au cours de la journée.

### Plan de financement

Montant total : 1 357,50 €

Leader Ouest PnrL (51 %) : 697,78 €

Autofinancement Parc (49 %) : 659,72 €

### Bilan de l'action

Une quarantaine d'acteurs du territoire ont participé à cette journée : hébergeurs, associations, prestataires touristiques, représentants des collectivités territoriales, etc.



### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Comité Régional du Tourisme de Lorraine
- Pôle Ressource National des Sports de Nature
- Association des Départements et Régions Cyclables,
- Comité Régional de Champagne-Ardenne
- Comité Départemental du Tourisme de la Meuse
- Claire Pelosato (illustratrice)
- Château d'Alteville
- Centre d'Art Contemporain - La Synagogue de Delme

- Union Nationale des Associations du Tourisme en Lorraine (UNAT)
- Office de Tourisme du Pays de Commercy
- Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue
- DRAAF Lorraine
- Carrefour des Pays Lorrains

**Contact Parc**  
Coralie Jeancolas

**Chiffre clé**  
Plus de 40 participants



*Programme des Rencontres du tourisme durable*

## Diffusion du spectacle « Une âme sur la frontière »

### Contexte de l'action

Marie-Hélène Féry est une artiste interprète originaire du Pays du Saulnois (Delme). Elle propose, au travers de son histoire familiale, un spectacle de chansons françaises, existantes ou créées pour l'occasion, de faire découvrir ou redécouvrir l'histoire du département de la Moselle et de ses habitants au travers des trois guerres.

### Objectifs

Le but de ce spectacle est l'appropriation, par les habitants du territoire, de l'histoire du département de la Moselle au travers de récits et chansons liés aux différentes guerres (1870, première et seconde guerres mondiales).

### Descriptif

Le spectacle « Une âme sur la frontière » a été diffusé à 6 reprises sur la zone Est du territoire du Parc. Ces représentations se sont faites en partenariat avec les communautés de communes concernées entre septembre et octobre 2013.

### Plan de financement

Montant total : 15 200 €

GAL Moselle Sud (Leader) : 7 553,25 €

Conseil Général de Moselle : 7 600 €

Autofinancement Parc : 46,75 €

### Bilan de l'action

Six spectacles ont été programmés à Delme, Réchicourt-le-Château, Marsal, Château-Salins, Mittersheim et Sarrebourg entre le 27 septembre et le 20 octobre 2013. Chaque commune a pris en charge les réservations, l'organisation de la billetterie et l'accueil des artistes. Les communautés de communes respectives assuraient quant à elles la communication locale. Le Syndicat mixte du Parc a assuré la communication régionale et a pris en charge financièrement le coût de diffusion du spectacle. Suite à ces diffusions, plusieurs programmations du spectacle sont déjà arrêtées en 2014 dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale.

### Principaux partenaires

- Commune de Château-Salins
- CODECOM du Pays de Fénétrange
- CODECOM du Pays des Étangs
- CODECOM du Saulnois
- Conseil Général de la Moselle
- GAL Moselle Sud
- Commune de Marsal
- Commune de Mittersheim
- Office du Tourisme de Sarre-

bourg

- Commune de Réchicourt-le-Château
- Commune de Sarrebourg

### Contact Parc

Sandrine Close

### Chiffres clés

6 représentations du spectacle  
380 spectateurs



Extrait du spectacle " Une âme sur la frontière "



Affiche du spectacle

Soutenir la création et la diffusion culturelles

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Développement de la vie du territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Le "B" emblème de Bata sur le site de Bataville

*Soutenir la création et la diffusion culturelles*

## Projet de coopération « Paysage industriel » - 2013

### Contexte de l'action

Dans le cadre du volet « coopération » des programmes Leader, les parcs naturels régionaux du Pilat, du Vercors, des Monts d'Ardèche et de Lorraine ont décidé de mener entre 2011 et 2013 un projet de résidences d'artistes sur la thématique du Paysage industriel. Un regard extérieur est apporté par des chercheurs (sociologues, ethnologues, scientifiques...) qui accompagnent le projet et analysent l'ensemble du travail mené.

### Objectifs

En 2013, l'artiste Lani Maestro est invitée par les élus de Moussey, Réchicourt-le-Château et l'association La chaussure Bataville à faire une proposition d'œuvre pour le site de Bataville. L'année 2013 devait également permettre aux partenaires lorrains du projet de coopération (Euville et Bataville) de se rendre en Région Rhône-Alpes lors des inaugurations des œuvres des artistes qui interviennent aussi en Lorraine. Organisés sous la forme de voyages d'études, ces échanges d'expériences ont permis de se questionner sur le devenir des sites industriels des territoires parcs et du rôle que pouvait avoir la création artistique dans ces questionnements.

### Descriptif

L'artiste Lani Maestro est venue rencontrer à plusieurs reprises durant l'année 2013 les partenaires du site de Bataville afin d'échanger avec eux sur l'œuvre qu'ils souhaiteraient avoir pour le site. L'année 2013 devait aussi permettre aux élus, associations... des sites d'Euville et Bataville de se rendre dans les Parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche et du Vercors pour des voyages d'étude.

### Plan de financement

Montant total : 10 000 € (pour les voyages d'étude)

Conseil Régional de Lorraine (55 %) : 5 402 €

Leader Ouest PnrL (45 %) : 4 598 €

### Bilan de l'action

En mars 2013, Lani Maestro est venue proposer aux élus, à l'association La Chaussure Bataville, au PnrL et à la direction artistique sa proposition d'œuvre pour le site de Bataville. Intitulée « Limen », l'œuvre sera matérialisée par une installation sculpturale qui incarnera un jardin ou un es-

pace qui est l'antithèse du lieu et du travail industriels. L'inauguration de l'œuvre est prévue le 26 avril 2014. En octobre 2013, 17 personnes (représentant les sites de Bataville et Euville) se sont rendues à Saint-Martin-de-Valamas (Monts d'Ardèche) pour participer à l'inauguration de l'œuvre de Lani Maestro. Cet événement s'est déroulé dans l'ancienne usine de bijoux Murat. L'occasion de découvrir également d'autres sites industriels à enjeux dans les Monts d'Ardèche.

### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Commune d'Euville
- Commune de Moussey
- Commune de Réchicourt-le-Château
- CODECOM du Pays des Étangs
- CODECOM du Pays de Commercy
- Association Le Vent des Forêts
- Association La chaussure Bataville
- Centre d'Art Contemporain - La Synagoge de Delme

- Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville (ADCPE)
- PNR des Monts d'Ardèche
- PNR du Vercors
- PNR du Pilat
- GAL Moselle Sud (Leader)

**Contact Parc**  
Sandrine Close

**Chiffres clés**  
4 parcs naturels régionaux associés  
17 participants au voyage d'étude

*L'œuvre de Lani Maestro lors du voyage d'étude dans les Monts d'Ardèche*



## Les 20 ans de la politique Éducation au territoire

### Contexte de l'action

L'année 2013 a marqué les 20 ans de la politique Éducation au territoire menée par le Parc. Une manifestation organisée le 17 octobre 2013 a valorisé le bilan tiré par les membres du Réseau Éducation, l'Éducation Nationale, l'enseignement agricole, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine et les partenaires institutionnels et financiers.

### Objectifs

La finalité était de faire le bilan des 20 ans de la politique Éducation au territoire composée de la création et animation du Réseau Éducation, du programme « Connais ton Parc » et d'un partenariat fort avec l'Éducation Nationale, l'enseignement agricole, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine.

### Descriptif

Au cours de la réunion ont été communiqués :

- les résultats des 20 années, avec le fréquentation et l'origine cartographiée (565 000 élèves de Lorraine, progression des emplois et du bénévolat (92 salariés, 13 bénévoles), le retour financier sur le territoire (6 300 000 €),
- des témoignages de l'ensemble des partenaires (enseignants, élus, membres du Réseau, Éducation Nationale et partenaires financiers),
- une réflexion sur l'éducation au territoire, facteur de développement local avec Philippe Lerouvillois, économiste rural et professeur associé à l'ENSAIA. Un buffet de produits du terroir et un sachet de semences « Semons l'avenir ! 2013, Le Parc fête les 20 ans de l'Éducation au territoire » ont été offerts aux participants.

### Plan de financement

Montant total : 3 800 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

L'événement a réuni 150 participants. La réunion a permis de mettre en évidence la force du réseau qui affiche 92 salariés, 13 bénévoles et 565 000 élèves de Lorraine accueillis. D'un point de vue qualitatif, selon les témoignages des participants, la réunion a permis de mesurer la contribution de l'action en profondeur aux objectifs des partenaires : elle incite forte-

ment à l'écocitoyenneté, en particulier les enseignants. Par ailleurs, l'Éducation Nationale reconnaît au Réseau Éducation une fonction de territoire d'ethnoscience qui, en rapprochant les sciences naturelles des sciences humaines, constitue une démarche culturelle importante pour que les jeunes comprennent leur territoire et le monde. Des résultats significatifs qui vont alimenter la réflexion menée par la Conférence annuelle Éducation sur les orientations à tenir pour les prochaines années.

#### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Membres du Réseau Éducation
- Éducation Nationale
- Enseignement agricole
- Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine
- Maire de Lucey
- Communauté de Communes du Toulinois

#### Contact Parc

Marc Saint-Pé

#### Chiffres clés

En 20 ans :

92 salariés et 44 partenaires  
6 300 000 € pour le territoire  
565 000 élèves de Lorraine



*Les 20 ans du Réseau Éducation : un grand moment!*

Éducation au territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Développement de la vie du territoire

Éducation au territoire

## Conférence annuelle Éducation

### Contexte de l'action

Depuis 1993, le Réseau Éducation s'est forgé progressivement avec le soutien du Syndicat mixte du Parc et de l'Éducation Nationale. L'activité qu'il déploie en 2013 constitue un apport substantiel pour assurer les revenus de 94 salaires et la participation de 13 bénévoles. Elle exprime aussi la force du réseau, capable d'offrir au public scolaire comme aux adultes, des compétences d'animation représentatives de l'histoire et des activités du territoire, reconnue de l'Éducation Nationale et des collectivités. Des enjeux collectifs se dessinent. Aussi depuis 2011, un rendez-vous rassemble chaque année les membres du réseau, le Parc et les partenaires pendant 2 journées afin d'échanger, d'orienter et décider d'actions à mener ensemble : la conférence Éducation.

### Objectifs

Les objectifs sont multiples : échanger et mieux se connaître, organiser et assumer des réponses collectives, mais aussi d'appuyer sur l'acquis du Réseau Éducation et le dynamiser.

### Descriptif

Réuni les 15 et 16 décembre 2012 à la Villasatel à Euville, le réseau a décidé de renforcer la promotion auprès des enseignants de Lorraine et des régions voisines. C'est ainsi qu'ont été décidés : la création d'une affiche « Le Parc, en avez-vous fait le tour ? », un stand mettant en valeur le Réseau Éducation, une participation physique au forum de la visite scolaire organisée par Universciences à la Villette le 25 septembre 2013 au cours de laquelle les catalogues ont été diffusés ainsi que le nouveau catalogue « Le Centenaire de la guerre 14-18 pour les scolaires ». Le stand était tenu par une responsable de l'équipe technique du Syndicat mixte du Lac de Madine et deux chargés de mission Éducation du Parc.

### Plan de financement

Montant total : 6 500 €

Conseil Régional de Lorraine : 5 400 €

Partenaires Éducation : 1 100 €

### Bilan de l'action

Cette démarche de travail collectif correspond aux besoins des membres du Réseau Éducation. La souplesse d'organisation et de prise de déci-

sions, le débat autour de problèmes concrets et la mise en œuvre assurée par le Syndicat mixte du Parc rassurent les partenaires. Ils n'ont pas les moyens de faire vivre une structure administrative, ils repoussent aussi l'idée comme étant une structure de plus d'autant qu'ils s'appuient sur l'ingénierie du Parc. À la suite des résultats de l'étude sur le partenariat que le Parc a commandé au Muséum National d'Histoire Naturelle, ils ont demandé de retravailler les critères de la Charte Éducation.

### Principaux partenaires

- Partenaires du Réseau Éducation
- Éducation Nationale
- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine
- Conseil Régional de Lorraine

### Contact Parc

Marc Saint-Pé

### Chiffres clés

44 membres partenaires du Réseau Éducation  
Près de 41 000 scolaires de Lorraine accueillis  
520 000 € de chiffre d'affaires pour le territoire du Parc



*La conférence annuelle a réuni 44 partenaires*

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## Formation « Manger mieux autrement »

### Contexte de l'action

Dans le cadre de la qualification de l'accueil du Réseau Éducation, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine a vocation à faire connaître les avantages gustatifs, diététiques et écologiques des produits de qualité issus de son territoire et à encourager chacun à une pratique d'éco-consommation. Les centres d'hébergement qui font partie du Réseau Éducation respectent la « Charte Éducation ». La qualification des repas est l'un des critères participant à la reconnaissance « Charte Éducation ».

### Objectifs

L'objectif principal était de créer une démarche de qualification des repas (petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner) servis dans les centres hébergement du Réseau Éducation. Ceux-ci accueillant des séjours de découverte « Classe Parc », ils devaient privilégier les produits frais et locaux de qualité et si possible issus de l'agriculture biologique, la saisonnalité, l'équilibre alimentaire. Il s'agissait également de favoriser les échanges de pratiques entre centres d'hébergement.

### Descriptif

En 2013, l'accent a été mis sur la découverte des pratiques d'accueil des classes de découvertes dans le Parc naturel régional de Vosges du Nord. Les équipes des centres d'hébergement du Réseau Éducation ont eu l'occasion de rencontrer les responsables de la Maison de l'Eau et de la Rivière à Frohmuhl, la Vie en Vert-hébergement EthicEtap à Neuwiller-lès-Savernes et La Grange aux Paysages à Lorentzen.

### Plan de financement

Montant total : 1 105 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

Cette formation a permis aux 12 participants de pouvoir rencontrer 3 structures organisées dans l'accueil de public scolaire ayant des modes de fonctionnement différents. Elle leur a également permis d'obtenir des éléments de comparaison quant à leur fonctionnement respectif et de bénéficier d'un échange direct sur leurs pratiques d'accueil, ainsi que sur le développement de futures animations.

#### Principaux partenaires

- Membres du Réseau Éducation
- Parc naturel régional de Vosges du Nord et ses partenaires Éducation
- Conseil Régional de Lorraine

#### Contact Parc

Nathalie Klein

#### Chiffres clés

12 participants  
3 structures rencontrées



*Manger " beau " et bien, c'est possible*

Éducation au territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Développement de la vie du territoire

Éducation au territoire

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

## Programme « Connais ton Parc » : « Jardin au naturel / volet scolaire »

### Contexte de l'action

Cette action a été retenue dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Syndicat mixte du Parc en 2012 : « le PnrL territoire d'initiatives. Pour une biodiversité partagée. ». Elle fait partie des 7 actions qui ont été sélectionnées parmi les 19 projets proposés par les associations du territoire. « Jardin au naturel / volet scolaire », coordonné par l'Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, s'inspire d'un programme du même nom mis en œuvre pour le grand public par le CPIE de Meuse, l'Écomusée et Meuse Nature Environnement avec le soutien du Parc.

### Objectifs

L'objectif principal était d'évaluer et diagnostiquer les aménagements en faveur de la biodiversité au sein des écoles et établissements scolaires dans le cadre des projets « Connais ton Parc ». Un second objectif était de favoriser la pérennité des aménagements pédagogiques et ludiques au sein des écoles ayant pour thème le jardin et tout ce qui s'y réfère : aménagements pour petites bêtes, biodiversité faunistique et floristique, plantations, créations de plans d'aménagements et réalisations.

### Descriptif

Plus de 4 journées ont été consacrées à chaque classe pour la définition et l'animation spécifique de leur projet ainsi qu'une réunion préparatoire avec chacun des enseignants. De plus, l'Écomusée et les structures partenaires ont réalisé un livret « Le jardin au naturel » qui sera distribué aux écoles. Il expliquera comment créer des jardins et des aménagements de jardins durables. Pour cela, des fiches techniques présentent des réalisations concrètes d'autres écoles du territoire du Parc et donnent des informations pour trouver des aides financières ou techniques.

### Plan de financement

Montant total : 19 870 €

Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes : 1 889,50 €

Subventions Appel à Projets / PnrL : 15 000 €

CPIE de Meuse : 993,50 €

Ekosens : 993,50 €

Compagnie du Bonhomme à Ressorts : 993,50 €

### Bilan de l'action

La plupart des réalisations étant durables et pérennes, les écoles pourront en bénéficier les années suivant 2013 et les exploiter de nombreuses manières. Ces jardins sont des espaces que les élèves se sont appropriés et qu'ils sont fiers de partager avec des personnes extérieures (parents, autres élèves...).

#### Principaux partenaires

- CPIE de Meuse
- Association Ekosens
- La Compagnie du Bonhomme à ressort
- Deux, trois, barbouilles

#### Contact Parc

Nicolas Lambert

#### Chiffres clés

323 élèves  
15 classes de la maternelle au collège  
12 établissements scolaires.  
75 ½ journées d'animation/suivi auprès des classes.  
1 livret pédagogique « Jardin au naturel »



*les élèves se sont approprié les jardins et étaient fiers de partager ces espaces avec leurs parents ou camarades*

# Préparation du renouvellement de la Charte

## Une démarche de révision essentielle

Tous les douze ans, les parcs naturels régionaux ont l'obligation de procéder à la révision de leur Charte, afin d'obtenir de l'État un renouvellement de leur classement. Cette étape est pour le Parc une occasion de construire avec tous les acteurs du territoire et les habitants un projet concerté et partagé, de se remettre en question et de prendre en compte l'évolution du contexte territorial. Le Syndicat mixte s'est lancé dans cette démarche de révision qui engagera tous les signataires et devrait aboutir en 2015.

## Le label Parc naturel régional et le label Agenda 21 de la future Charte

Le classement du PnrL en Parc naturel régional a été renouvelé par décret en date du 1<sup>er</sup> février 2003. Les dispositifs législatifs du Grenelle 2 de l'Environnement portent désormais la validité des Chartes de parcs naturels régionaux à 12 ans. En conséquence, la Charte arrivera à terme à l'horizon 2015. À l'approche de l'échéance de son classement, le Syndicat mixte s'est engagé en 2010 dans la procédure de révision de sa Charte.

Sur la base de différentes études préalables, un nouveau projet de Charte 2015-2027 a été construit en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce projet, amendé suite à l'avis intermédiaire du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie rendu au début de l'année 2013, a fait l'objet d'une enquête publique du 27 mai au 10 juillet 2013. La Commission d'enquête publique a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de Charte révisée du Parc. Modifié suite au rapport de la Commission d'enquête et validé par le Comité syndical du 7 octobre, le projet a ensuite été soumis à délibération des collectivités locales et des EPCI à fiscalité propre de fin octobre 2013 à fin février 2014 (conformément à l'article R 333-7 du Code de l'environnement).

Outre le renouvellement du label « Parc naturel régional », l'objectif est également d'obtenir la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Syndicat mixte du Parc. Cette reconnaissance induit que le projet de Charte s'inscrit dans un cadre de référence et répond aux finalités pour les projets territoriaux de développement durable.

## Réaliser l'évaluation de ses actions pour préparer le renouvellement de la Charte du Parc

- Mettre en place, développer et renseigner au sein de la structure Parc une procédure d'évaluation en continu de la Charte

Le Syndicat mixte du Parc a mis en place un dispositif d'évaluation en continu de sa Charte par le déploiement du logiciel EVA. L'objectif est d'évaluer de façon régulière la mise en œuvre de la Charte et de suivre l'évolution du territoire au regard des mesures prioritaires de la Charte. Le logiciel est aussi l'outil d'élaboration du rapport d'activité du PnrL. En 2013, le Syndicat mixte a continué son action de déploiement du logiciel. Les informations contenues dans les fiches sont notamment utilisées pour la réalisation annuelle des rapports d'activité du Syndicat mixte, ainsi que pour l'évaluation des conventions et des programmes financiers.

## Continuer à organiser un SIG pour le futur Observatoire du Territoire

De plus, la mise en œuvre du projet de Charte 2015-2027 du Parc naturel régional de Lorraine devra s'appuyer sur un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et un dispositif de suivi de l'évolution du territoire. Pour cela, le Syndicat mixte devra se doter progressivement d'un outil de connaissance fine et partagée du territoire que constitue l'Observatoire du territoire. Le Parc naturel régional de Lorraine doit également assurer la mise en place et l'organisation pérenne d'un Système d'Information Géographique, qui sera la base d'alimentation en données et en statistiques du futur Observatoire du Territoire du Parc. En 2013, le travail d'étude s'est poursuivi sur la réalisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) et sur la mise en place de l'Observatoire.

## Budget 2013

Le budget consacré au Grand Projet n° 6 « Préparation du renouvellement de la Charte » s'est élevé à 109 876 € euros.

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

# Préparation du renouvellement de la Charte

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

*Suivi et évaluation du projet de territoire*

## Mise en place d'un Système d'information géographique (SIG) et d'un Observatoire du territoire

### Contexte de l'action

L'équipe technique du Parc a construit une base de données géographiques et documentaires importantes et s'est dotée de nombreux logiciels SIG. Une personne-ressource est nécessaire afin d'assurer un bon suivi et partage de l'information. La mise en place d'un Observatoire du territoire du Parc, qui s'appuiera sur le SIG pour alimenter les bilans, les données et les indicateurs, a permis sa restructuration afin de bénéficier de bases de données fiables pour le suivi et l'analyse des évolutions du territoire.

### Objectifs

Cette démarche vise à doter le Syndicat mixte du Parc d'un système d'information géographique performant de façon à disposer :

- d'un outil permettant d'assurer la collecte, la gestion, le traitement, l'analyse et la valorisation des données à référence spatiale du territoire du Parc,
- d'une organisation fonctionnelle autour de la gestion de la donnée géographique permettant de disposer d'un accès rapide et logique à une information fiable, validée et protégée,
- d'un véritable service apporté aux missions du Parc puis aux habitants, acteurs et décideurs du territoire par la valorisation des données produites.

### Descriptif

Afin d'anticiper de façon rationnelle la mise en place d'un Observatoire du territoire, le SIG du Syndicat mixte du Parc est réorganisé (achat de matériel avec un serveur informatique, achat et maintenance de logiciels adaptés et partagés entre les utilisateurs). Il s'agira également d'assurer une pérennité du système d'information géographique permettant au Parc de dresser au quotidien une cartographie des actions qu'il conduit. De même, la définition de l'Observatoire du Parc est en cours d'élaboration.

### Plan de financement

Montant total : 43 143,65 €

Conseil Régional de Lorraine : 20 376,50 €

DREAL : 17 520,80 €

Autofinancement : 5 246,35 €

### Bilan de l'action

La mise en place du SIG a été réalisée selon 3 axes.

- Sur le plan technique tout d'abord, le Syndicat mixte a entrepris l'achat d'un serveur de stockage informatique, l'achat de nouvelles licences logicielles et d'un serveur cartographique.
- Sur le plan organisationnel, une nouvelle arborescence et une définition d'un fonctionnement commun ont été établies en collaboration avec les agents du Parc.
- Et enfin, sur le plan du contenu, l'élaboration du diagnostic du territoire et du Plan de Parc a été l'occasion de rassembler une quantité importante de données. Ces acquisitions se poursuivront au fur et à mesure de la définition et de la construction de l'Observatoire du territoire.

### Principaux partenaires

- Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- Conseil Général de la Moselle
- Conseil Général de la Meuse
- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- Directions Départementales des Territoires de la Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- INSEE Lorraine
- Institut Géographique National
- Office National des Forêts

**Contact Parc**  
Raphaël Gouill

# Projets transversaux

## Les projets transversaux, au service des grandes orientations du Parc

La communication et la coopération internationale viennent en support et contribuent à mettre en valeur les six grands projets qui constituent la ligne directrice des actions du Parc. Conservation de la biodiversité, Participation à la lutte contre le changement climatique, Appui au développement de grands pôles structurants, Aménagement durable du territoire, Développement de la vie du Territoire et enfin Renouvellement de sa Charte : les six grands projets du Parc forment le cœur de l'ensemble des opérations menées en matière de communication et de coopération internationale.

### Transversalité dans la nature des actions et les réseaux visés

La communication constitue une stratégie à part entière. En la concrétisant, le Syndicat mixte du Parc valorise l'ensemble des actions menées et gagne en proximité notamment auprès des habitants du territoire. L'enjeu est également de placer le Syndicat mixte du Parc en tant qu'acteur majeur du développement de son territoire. Pour ce faire, la stratégie adoptée en matière de communication doit permettre de faire connaître son action sur le territoire auprès des collectivités territoriales et des habitants, de développer les liens avec les médias et relayer les actions des partenaires, et de valoriser les savoir-faire et les expérimentations en vue de leur transfert.

Le domaine de la coopération internationale positionne le Parc en tant qu'acteur dans son environnement national et international et lui permet d'établir des réseaux de partenariat dans tous ses domaines d'intervention. La mutualisation de moyens et l'économie d'échelle doivent également permettre de mettre en œuvre des projets culturels et touristiques, et d'acquérir des savoir-faire notamment dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

### Valoriser le territoire du Parc auprès d'un large public

- Communication et mise en réseau

En 2013, une exposition a été réalisée à partir des photos de Vincent Munier, photographe naturaliste de renommée internationale. Ces clichés grand format présentent esthétiquement la biodiversité des trois parcs naturels régionaux lorrains (des Ballons des Vosges,

de Lorraine et des Vosges du Nord). Cette exposition, mise en avant lors du Mondial Air Ballons et de la Foire expo Verdun Meuse, a attiré le regard de nombreux visiteurs de tous les âges. Un effet qui a permis de créer un échange avec le grand public sur le rôle et la mission d'un parc naturel régional, mais aussi sur toute la richesse faunistique et floristique présente en Lorraine.

Le site Internet, en ligne depuis décembre 2011, a fait l'objet d'une analyse et d'une restructuration : les entrées thématiques ont été simplifiées, les photos valorisées et les actualités davantage mises à jour. Un lien a été fait en 2013 entre les actualités de la page d'accueil et le fil d'actualité de la page Facebook du Parc, assurant une dynamique d'information tout au long de l'année. De plus, une rotation régulière des images, avec intégration de photos qualitatives, a permis de redonner de l'attractivité visuelle au site internet.

La 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette est un événement organisé par les missions Culture, Biodiversité et Communication en mars 2013. Reliée à un événement national, cette initiative a permis d'amener les connaissances sur ces rapaces à un public très large (novices et passionnés, adultes et enfants). L'objectif : sensibiliser le grand public à la raréfaction de rapaces nocturnes et en particulier d'une espèce phare, la chouette chevêche. L'événement s'est déroulé sous la forme d'une sortie pédestre nocturne, avec la mise en scène de la Compagnie des Chanteurs d'oiseaux.

- Coopération internationale

Dans le cadre de leur coopération transfrontalière, les Parcs naturels belges de la Haute Sûre Forêt d'Anlier, luxembourgeois de l'Our et le Parc de Lorraine se sont associés pour créer une application ludique permettant de découvrir leur territoire de façon interactive. Destinée aussi bien aux touristes qu'aux habitants, cette application est un moyen d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux actuels de préservation de la nature et du cadre de vie.

### Budget 2013

Le budget consacré à la communication et à la mise en réseau s'est élevé à 50 698 euros.

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Coopération internationale

## Promotion et découverte des territoires par un produit innovant : l'application ludique

### Contexte de l'action

Dans le cadre de leur coopération transfrontalière, les Parcs naturels belges de la Haute Sûre Forêt d'Anlier, luxembourgeois de l'Our et le Parc de Lorraine se sont associés, par le biais de leurs GAL, afin de promouvoir leur territoire de façon interactive. Portant un projet commun de mise en place d'une plateforme SIG pour chaque territoire, ils ont développé un produit innovant visant la découverte des territoires sous la forme d'une application ludique.

### Objectifs

Cette application vise la mise à disposition, sous présentation cartographique aisée et didactique, d'informations utiles à l'attention des touristes et des habitants des territoires. Cette démarche est aussi un moyen d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux actuels de préservation de la nature et du cadre de vie. L'opération permet de faire découvrir le patrimoine via un concept ludique associé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'animation des différentes étapes.

### Descriptif

Trois applications mobiles pour tablettes et smartphones guidant trois circuits touristiques (une application par territoire) ont été développées autour des Côtes de Meuse, du Rupt-de-Mad et du Val d'Yron. Les familles constituent le public cible, qu'elles soient composées de touristes ou d'habitants du territoire. Elles se déplaceront avec leur propre moyen de locomotion entre les différentes étapes du circuit, munies d'une tablette ou d'un smartphone dont elles sont propriétaires.

### Plan de financement

Montant total : 35 855 €

Conseil Régional de Lorraine : 20 000 €

Fonds Leader : 15 855 €

### Bilan de l'action

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication évoluant en permanence, les partenaires du projet ont mené conjointement une démarche prospective en vue d'identifier un concept ludique

innovant et adapté aux territoires. Traduite en trois langues, cette application, unique et commune aux trois territoires, est à la fois modulable et simple à entretenir. Elle devrait permettre de promouvoir l'attractivité et de favoriser la visite des territoires concernés.

### Principaux partenaires

- Parc naturel de l'Our (Luxembourg) - GAL Clervaux-Vianden
- Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (Belgique) - GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier
- Parc naturel régional de Lorraine - GAL Ouest PnrL

### Contact Parc

Stéphanie Winkel Heintz

### Chiffres clés

94 176 € de budget pour les trois partenaires

3 territoires GAL concernés en Belgique, Luxembourg et Lorraine

*Pour faire découvrir le patrimoine via un concept ludique*



## La 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette

### Contexte de l'action

Dans le cadre de la mise en application de la politique Natura 2000 prévue dans la Charte du Parc, un suivi d'espèces cibles est prévu sur les sites Natura 2000. La participation à la connaissance naturaliste des espèces patrimoniales emblématiques ainsi que le maintien et la restauration du bon état de conservation des habitats et habitats d'espèces sont complémentaires. Dans cette optique, la sensibilisation des populations locales aux enjeux de la biodiversité par le biais d'espèces emblématiques est incontournable. Elle permet en effet d'organiser des actions de concertation, de sensibilisation et de formation des acteurs locaux, notamment pour tisser un réseau de recensement d'espèces.

### Objectifs

Cette opération a pour but de sensibiliser le grand public à la raréfaction de rapaces nocturnes et en particulier d'une espèce phare, la chouette chevêche. En effet, ces rapaces ne peuvent évoluer que dans des espaces ruraux préservés, où ils constituent des indicateurs de la bonne santé du milieu. Ainsi, leur protection passe par le maintien de la biodiversité.

### Descriptif

La 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette s'est déroulée le samedi 23 mars 2013, à partir de 18 h 30 à la Mairie de Lachaussée (Meuse). Cette sortie pédestre a débuté au cœur du village et a gagné la campagne proche, en cornée nord du Grand Étang. Cette sortie s'est faite avec les « Chanteurs d'oiseaux » qui accompagnent les participants en appelant les oiseaux de nuit sous forme de mise en scène.

### Plan de financement

Montant total : 2 000 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

Le nombre de participants était conforme aux attentes. Malgré des conditions météorologiques difficiles, avec des températures froides et un vent fort, le public était au rendez-vous. Il était constitué d'un mélange d'habitants des villages environnants et de gens venant de plus loin. Les élus locaux étaient également présents. La performance des chanteurs d'oiseaux a été saluée et le public a eu la chance d'entendre chanter le Butor étoilé.

### Principaux partenaires

- Association Théâtre Tangente Vardar
- Codecom Côtes de Meuse Woëvre
- Compagnie Les Chanteurs d'Oiseaux
- Conseil Régional de Lorraine
- Domaine du Vieux Moulin de Lachaussée
- Fédération des Parcs natu-

rels régionaux de France

- Commune de Lachaussée
- Ligue pour la protection des oiseaux
- RNR de Lachaussée-CREN Lorraine

### Contact Parc

Sandrine Close et Matthieu Junger

### Chiffres clés

66 participants



*Explications sur la chouette chevêche par la compagnie "Les Chanteurs d'oiseaux"*



*Reproduction du cri de la chouette chevêche par la compagnie Les chanteurs d'oiseaux*

Renforcer la communication concernant la biodiversité

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Communication et mise en réseau

## Conception d'une exposition photo sur les parcs naturels régionaux lorrains

### Contexte de l'action

Les trois Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges, des Vosges du nord et de Lorraine n'avaient pas de moyen de présenter au public leur biodiversité emblématique. Or, lors d'événements comme Verdun expo, ou Lorraine Mondial Air Ballons, il est essentiel d'avoir une présence visuelle forte pour sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité de qualité de ces trois parcs lorrains.

### Objectifs

Le principal objectif est d'instaurer, dans l'esprit des personnes visitant l'exposition, des images symboles de la Lorraine, montrant la qualité des paysages et de la biodiversité sur le territoire des trois parcs de Lorraine. Des tirages photos sont réalisés en grand format, montrant le patrimoine naturel et culturel du Parc. Les photos prises peuvent être réutilisées pour différents événements ou supports, et ancrées dans tous les esprits des images phares de la vie du Parc (territoire, actions, biodiversité...).

### Descriptif

Des photos de la Lorraine, prises par le photographe lorrain à envergure internationale Vincent Munier, ont été tirées sur des panneaux grand format, réalisant ainsi une collection de photos. Elles sont utilisées lors d'événements comme Lorraine Mondial Air Ballons, les futurs 40 ans du Parc de Lorraine, la foire nationale de Verdun... Ces images

de haute qualité esthétique représentent aussi bien des paysages que des scènes de la vie animale.

### Plan de financement

Montant total : 15 000 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

Les 15 photos résultant de l'opération ont eu un grand succès lorsqu'elles ont été présentées au public à l'occasion du Lorraine Mondial Air Ballons ou de la foire expo Verdun Meuse. La présentation de l'exposition au public a eu un effet positif car sa découverte par des personnes de tout âge incitait adultes et enfants à poser des questions aux membres de l'équipe du Parc. Les photos intriguaient, ce qui servait de point d'accroche pour communiquer sur le Parc à travers un véritable échange. L'exposition de photos réalisée touchant un très large public par son côté esthétique universel, elle est par conséquent utilisable dans la plupart des événements organisés par chacun des trois parcs.

### Principaux partenaires

- Conseil Régional de Lorraine
- Photographe Vincent Munier
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Parc naturel régional des Vosges du Nord

### Contact Parc

Clémentine Mervelet

### Chiffres clés

15 photos grand format réalisées  
3 parcs naturels régionaux associés

*Extrait de l'exposition photo constituée de 15 tirages*



## Évolution du site Internet www.pnr-lorraine.com

### Contexte de l'action

Le nouveau site Internet du Parc, en ligne depuis décembre 2011, nécessite un espace de stockage et d'hébergement plus développé que le précédent. En effet, avec les dernières évolutions des technologies liées au web, le site a désormais besoin, pour être optimal lors de sa visite par les internautes, d'un hébergement associé à un accès aux données et à une sauvegarde en temps réel. Les deux premières années d'existence du site ayant permis de déceler une marge de progression dans son architecture et son appropriation par les internautes, cette action est l'occasion de le rendre plus ergonomique et attractif. Cette évolution permet de faire vivre l'image du Parc, de renforcer son attractivité et le nombre de visites annuelles.

### Objectifs

L'hébergement étant annuel, l'objectif était de pouvoir profiter de l'interface qui en découle pour améliorer le site visuellement et structuellement. La finalité du site Internet du Parc est en effet l'augmentation du nombre de visites sur le long terme, en devenant une référence pour l'internaute dans sa recherche d'information ou de contact. Une meilleure ergonomie et une visibilité plus claire des missions du Parc et des richesses de son territoire étaient deux éléments essentiels à développer : d'une part pour améliorer l'image du Parc de Lorraine auprès des internautes, qu'ils soient issus du grand public ou des élus, et d'autre part pour provoquer un sentiment de satisfaction chez les élus ou les agents du Parc d'avoir un site internet plus attractif et cohérent face à la demande de la population désormais habituée au réflexe « 2.0 ».

### Descriptif

La refonte du site web est passée par un changement de visuel d'accueil, avec une nouvelle importance accordée aux photos : une façon visuellement directe de valoriser les caractéristiques du territoire du Parc et les valeurs portées par la Charte. Les rubriques ont été simplifiées pour permettre un accès plus rapide par l'internaute et lui faire gagner du temps. Certaines informations ont été synthétisées et agrémentées de photos afin de renforcer l'identité du Parc à travers le site.

### Plan de financement

Montant total : 2 000 €

Conseil Régional de Lorraine (100 %)

### Bilan de l'action

Ces démarches d'amélioration du site www.pnr-lorraine.com ont été appréciées des internautes, dont le parc a eu des retours positifs sur le terrain. Plus qualitatif, ergonomique et complet, le site internet du Parc a vu sa fréquentation augmenter. Un point positif qui est renforcé par le souhait d'une orientation vers une communication sur les réseaux sociaux dans les prochaines années.

#### Principaux partenaires

- Toute l'équipe du Parc naturel régional de Lorraine
- Agence Idéal Productions

#### Contact Parc

Clémentine Mervelet

#### Chiffres clés

30 072 visiteurs uniques touchés en 2013  
3 pays dont sont originaires les internautes : France, Belgique et Allemagne



La nouvelle interface du site www.pnr-lorraine.com

Communication et mise en réseau

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des grands pôles structurants

Aménagement durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



# La vie du Syndicat mixte du Parc

## Fonctionnement

Le Parc de Lorraine est géré par un Syndicat mixte composé des 188 communes membres du PnrL, des 8 villes-portes du Parc, du Conseil Régional de Lorraine, des conseils généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, de la ville de Metz et de la Cugn (Communauté Urbaine du Grand Nancy). Le Syndicat mixte du Parc comprend un organe délibérant, le Comité syndical, qui réunit des représentants élus de chacune des collectivités. Les communautés de communes ayant passé une convention de partenariat avec le Parc sont invitées à assister aux débats. Le Comité syndical vote le budget et décide du programme d'actions annuel, définit les pouvoirs qu'il délègue au Bureau syndical. Le Bureau du Parc se réunit dans l'intervalle des séances du Comité syndical. Comité syndical et Bureau, souverains dans leurs décisions, s'appuient néanmoins sur les avis éclairés des commissions constituées des représentants des communes, associations, partenaires socio-économiques... Le Parc de Lorraine dispose de 6 commissions : « Aménagement durable du territoire », « Environnement », « Éducation au territoire », « Culture, patrimoine et tourisme », « Finances, communication et marque Parc », « Appel d'Offres ». Comité syndical et Bureau s'appuient également sur les travaux du Conseil scientifique, du Conseil consultatif d'orientation culturelle, et du Conseil d'orientation en éducation au territoire. Ces trois instances consultatives ont pour mission de fournir au Président du Parc, au Comité syndical et au Bureau des avis concertés, motivés et indépendants dans leurs domaines respectifs. Elles sont également chargées de proposer des orientations en matière d'études et de recherche dans le cadre des politiques d'intervention du Parc. Ces trois instances sont composées d'experts. Par ailleurs, le Parc réunit annuellement tous les maires de son territoire dans le cadre de la Conférence des maires.

## L'Exécutif du Parc

Thibaut Villemin : Président du PnrL, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine  
Gérard Peltre : 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des dossiers relevant de l'International, Président de la commission Culture, patrimoine et tourisme, Maire de Lachaussée  
Christiane Contal : 2<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge de l'Aménagement durable du territoire, Présidente de la commission Aménagement durable du territoire, Maire de Pagny-sur-Moselle  
Rémy Hamant : 3<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'Environnement, Président de la commission Environnement, Maire de Lindre-Basse  
Marielle Olesinski : 4<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge de l'Éducation au Territoire, Présidente de la commission Éducation au territoire, Maire-Adjointe de Metz  
Dominique Lorrette : Président des commissions Finances, communication et Marque Parc, et Appels d'offres, Conseiller municipal de Novéant-sur-Moselle

## Le Comité syndical du Parc

Ont voix délibérative,

- Conseil Régional de Lorraine : Evelyne Gareaux, Michèle Grüner, Edouard Jacque, Jean-Pierre Liouville, Jean-Luc Manoury, Jean-François Thomas, Ra-

chel Thomas, Julien Vaillant, Thibaut Villemin, Paola Zanetti

- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : Olivier Jacquin
- Conseil Général de Meuse : Jean-Louis Canova
- Conseil Général de Moselle : André Perrin
- Communes de Meurthe-et-Moselle : Christiane Contal, Maire de Pagny-sur-Moselle, François Forin, Maire de Lucey, Emmanuel Jeanpierre, Maire de Hanonville-Suzémont
- Communes de Meuse : Gilbert Leclair, Adjoint au Maire de Vaux-les-Palameix, Jean-Louis Maso, Maire délégué de la commune de Bonzée, Gérard Peltre, Maire de Lachaussée
- Communes de Moselle : Thierry Duval, Maire de Belles-Forêts, Rémy Hamant, Maire de Lindre-Basse, Dominique Lorrette, Délégué de la commune de Novéant-sur-Moselle
- Ville de Metz : Marielle Olesinski, Maire-Adjointe
- Communauté urbaine du Grand Nancy : Claudine Guidat, Vice-Présidente
- Villes-portes : Bernard Muller, Maire de Commercy

Sont consultés,

- Conseil de développement du Pays du Val de Lorraine : Henri Poirson, Président de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch et Maire de Dieulouard
- Conseil économique et social de Lorraine : Philippe Buron-Pilâtre, Vice-Président, Délégué au Tourisme
- Conseil scientifique du Parc : François Guerold, Président
- Office National des Forêts : Marc Deroy, Directeur de l'Agence Départementale de Meurthe-et-Moselle
- Fédération régionale de la chasse : Gérard Mathieu, Président de la Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle
- Fédérations départementales de pêche : Guy Saprani, Président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle
- Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine : Alain Salvi, Président
- Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles : Olivier Rouselle, Représentant de la Fédération
- Centre régional des jeunes agriculteurs : en cours de désignation
- Comité régional du tourisme : Rachel Thomas, Présidente
- Comités départementaux du tourisme : Jean-Michel Klaine, Directeur du Comité départemental du tourisme de la Moselle
- Chambre régionale d'agriculture de Lorraine : Fabrice Noirot, membre
- Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Lorraine : Lucette Collet, Présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Meuse
- Chambre régionale du commerce et de l'industrie : Jean-René Dubois, Titulaire, Directeur Général, Martine Klatt, Suppléante, Directeur Général-Adjoint
- Centre régional de la propriété forestière Lorraine Alsace : Marie-Alix de Sars, Administrateur

# L'équipe du Parc

## L'équipe au service du territoire

Au 31 décembre 2013, 41 agents sont en poste, répartis comme suit :

- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 8
  - Agents en CDI : 16
  - Agents en CDD : 13
  - Mise à disposition par l'Éducation Nationale : 2
  - Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1
  - Mise à disposition par l'Académie Nancy-Metz (poste adapté) : 1
- Soit 36,38 ETP (Équivalent Temps Plein).

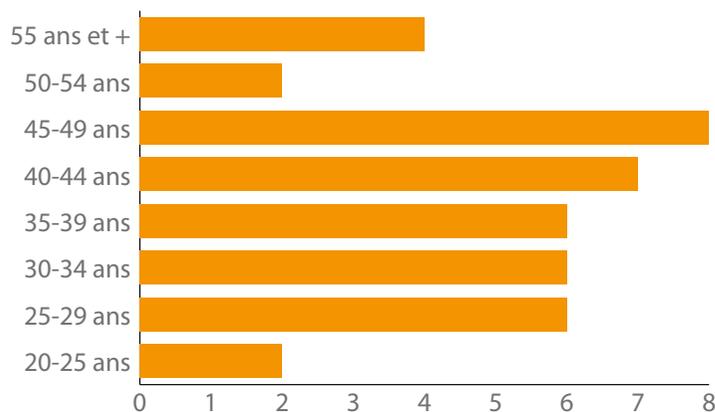
### Les stagiaires accueillis en 2013

Comme chaque année, le Syndicat mixte du Parc a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 18, ils ont participé à des missions variées : organisation du concours Prairies Fleuries, valorisation des produits agricoles, élaboration de documents de sensibilisation et d'orientation portant sur les unités paysagères du Parc, inventaire d'arbres remarquables, réalisation d'atlas communaux...

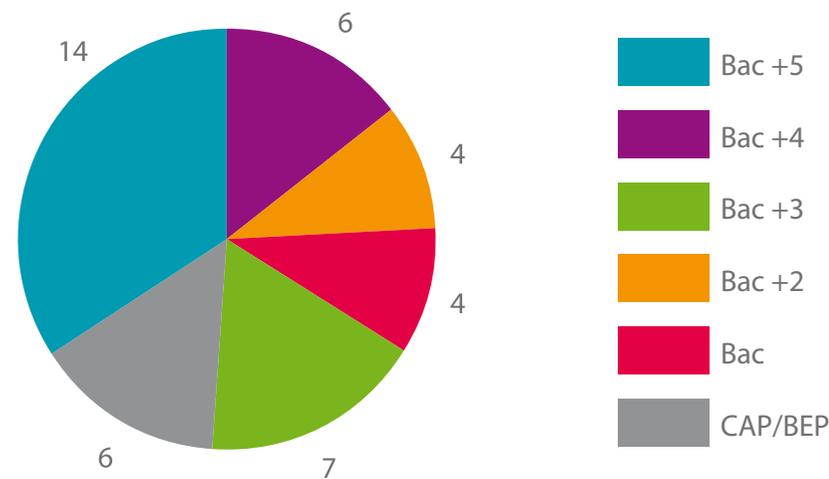
Sur les dix-huit stagiaires, quatre ont été accueillis en secrétariat et informatique et un en communication.

### Pyramide des âges

La tranche d'âge la plus représentée au Parc naturel régional de Lorraine est celle des 40-49 ans (15 personnes).



## Niveau de qualification des agents du Parc



### La formation

En 2013, 25 agents du Parc ont suivi 28 formations différentes, pour un total de 132 journées.

Une formation « Conduite de projets » a été organisée en interne avec le CNFPT délégation Lorraine : elle portait notamment sur le projet de mise en place du système d'information géographique et de l'observatoire du territoire.

Un agent a suivi une formation de 6 jours suite à sa titularisation.

Au programme des formations : méthode et outils pour conduire une stratégie de mécénat culturel, tourisme : levier de développement durable des territoires, procédures des marchés publics, urbanisme : document de planification, bilan carbone, favoriser le développement des circuits courts, intégrer et monter son programme de sciences participatives, planifier et conduire une stratégie de développement économique...



# L'équipe du Parc

## Les 41 visages du Parc...

	<b>Guillaume Colinmaire</b> Directeur 03 83 84 25 26 guillaume.colinmaire@pnr-lorraine.com
	<b>Béatrice Gerber</b> Assistante de direction 03 83 84 25 25 beatrice.gerber@pnr-lorraine.com
	<b>Sandra Henry</b> Assistante de direction (remplacement) 03 83 84 25 25 sandra.henry@pnr-lorraine.com
	<b>Clémentine Mervelet</b> Responsable de la communication 03 83 84 25 32 clementine.mervelet@pnr-lorraine.com
	<b>Séverine Huaux</b> Assistante administrative 03 83 84 25 11 severine.huaux@pnr-lorraine.com
	<b>Jean-Marc Gaulard</b> Chargé de la mise en place du Plan Climat Territorial et de l'Agenda 21 03 83 84 25 47 jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com

## Mission Biodiversité et milieux naturels

	<b>Laurent Godé</b> Chef de mission 03 83 84 25 10 laurent.gode@pnr-lorraine.com		<b>Olivier Nourrigeon</b> Chargé de l'Observatoire du patrimoine naturel 03 83 84 25 36 olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com
	<b>Aurélie Toussaint</b> Chargée de mission eau et milieux aquatiques 03 83 84 25 13 aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com		<b>Arnaud Brasselle</b> Chargé de la base de données naturalistes Bombina 03 83 84 25 39 arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com
	<b>Johan Claus</b> Chargé des sites Natura 2000 : Vallées du Rupt de Mad et de l'Esch, Forêt de la Reine et Hauts de Meuse 03 83 84 25 16 johan.claus@pnr-lorraine.com		<b>Morgane Hénard</b> Chargée de mission Mesures agro-environnementales (MAE) 06 42 17 25 33 morgane.henrad@pnr-lorraine.com
	<b>Mathieu Junger</b> Chargé des sites Natura 2000 : Étangs de La-chaussée, Jarny, Mars-la-Tour, annexes hydrauliques de la Meuse et Hauts de Meuse 03 83 84 25 15 mathieu.junger@pnr-lorraine.com		<b>Odile Beirens</b> Chef de mission Directrice-adjointe 03 83 84 25 40 odile.beirens@pnr-lorraine.com
	<b>Nelly Weber</b> Chargé des sites Natura 2000 : Étang de Mittersheim, Étang de Lindre et Vallée de la Seille 03 83 84 25 19 nelly.weber@pnr-lorraine.com		<b>Marc Saint-Pé</b> Adjoint au Chef de mission 03 83 84 25 41 marc.saint-pe@pnr-lorraine.com
	<b>Lucille Robillot</b> Chargée de mission réseaux écologiques 03 83 84 25 35 lucille.robillot@pnr-lorraine.com		<b>Nicolas Lambert</b> Responsable des programmes de terrain 03 83 84 25 44 nicolas.lambert@pnr-lorraine.com

## Mission Éducation au territoire



**Ronan Joncour**  
Responsable des outils pédagogiques  
03 83 84 25 43  
ronan.joncour@pnr-lorraine.com



**Nathalie Klein**  
Chargée des classes Parc et de l'écoconsommation des centres d'hébergement  
03 83 84 25 46  
nathalie.klein@pnr-lorraine.com



**Sylvie Masciocchi**  
Professeur des écoles du 1<sup>er</sup> degré, en contrat adapté  
03 83 84 25 46  
sylvie.masciocchi@pnr-lorraine.com



**Luc Moitry**  
Professeur des écoles, mis à disposition du Parc, chargé des relations avec l'Éducation nationale (1<sup>er</sup> degré)  
03 83 84 25 45  
luc.moitry@pnr-lorraine.com



**Sylvie Charles**  
Professeur de Sciences et Vie de la Terre, mise à disposition du Parc, chargé des relations avec l'Éducation nationale (2<sup>e</sup> degré)  
03 83 84 25 42  
sylvie.charles@pnr-lorraine.com



**Stéphanie Winkel Heintz**  
Chef de mission  
03 83 84 25 20  
stephanie.winkelheintz@pnr-lorraine.com

## Mission Aménagement



**Eszter Albrecht**  
Architecte-Urbaniste  
03 83 84 25 33  
eszter.albrecht@pnr-lorraine.com



**Anne Philipczyk**  
Chargée de mission Paysage et aménagement  
03 83 84 25 18  
anne.philipczyk@pnr-lorraine.com



**Anne Vivier**  
Chargée du développement de filières agricoles, économiques  
03 83 84 25 17  
anne.vivier@pnr-lorraine.com



**Marion Colnet**  
Chargée de la révision de la Charte du Parc  
03 83 84 25 14  
marion.colnet@pnr-lorraine.com



**Raphaël Gouill**  
Chargé du diagnostic de territoire et du système d'information géographique (SIG)  
03 83 84 25 37  
raphael.gouill@pnr-lorraine.com



**Alexis Gonin**  
Chargé de mission véhicules à moteur et publicité  
03 83 84 25 38  
alexis.gonin@pnr-lorraine.com

## Mission Vie du territoire



**Sophie Girault**  
Chef de mission  
03 83 84 25 30  
sophie.girault@pnr-lorraine.com



**Jenny Saffroy**  
Chargée de mission Tourisme durable et sports de nature  
03 83 84 25 23  
jenny.saffroy@pnr-lorraine.com



**Julie Di Gregorio**  
Chargée de l'animation du GAL Leader Moselle Sud  
03 83 84 25 34  
julie.digregorio@pnr-lorraine.com



**Coralie Jeancolas**  
Chargée de l'animation du GAL Leader Ouest PnrL  
03 83 84 25 12  
coralie.jeancolas@pnr-lorraine.com



**Sandrine Close**  
Responsable de la diffusion et de la création culturelles  
03 83 84 25 21  
sandrine.close@pnr-lorraine.com



**Dominique Pierre**  
Assistante de la mission Vie du territoire, gestionnaire du GAL Leader Ouest PnrL  
03 83 84 25 22  
dominique.pierre@pnr-lorraine.com

durable du territoire et coopération internationale

Tourisme

Culture

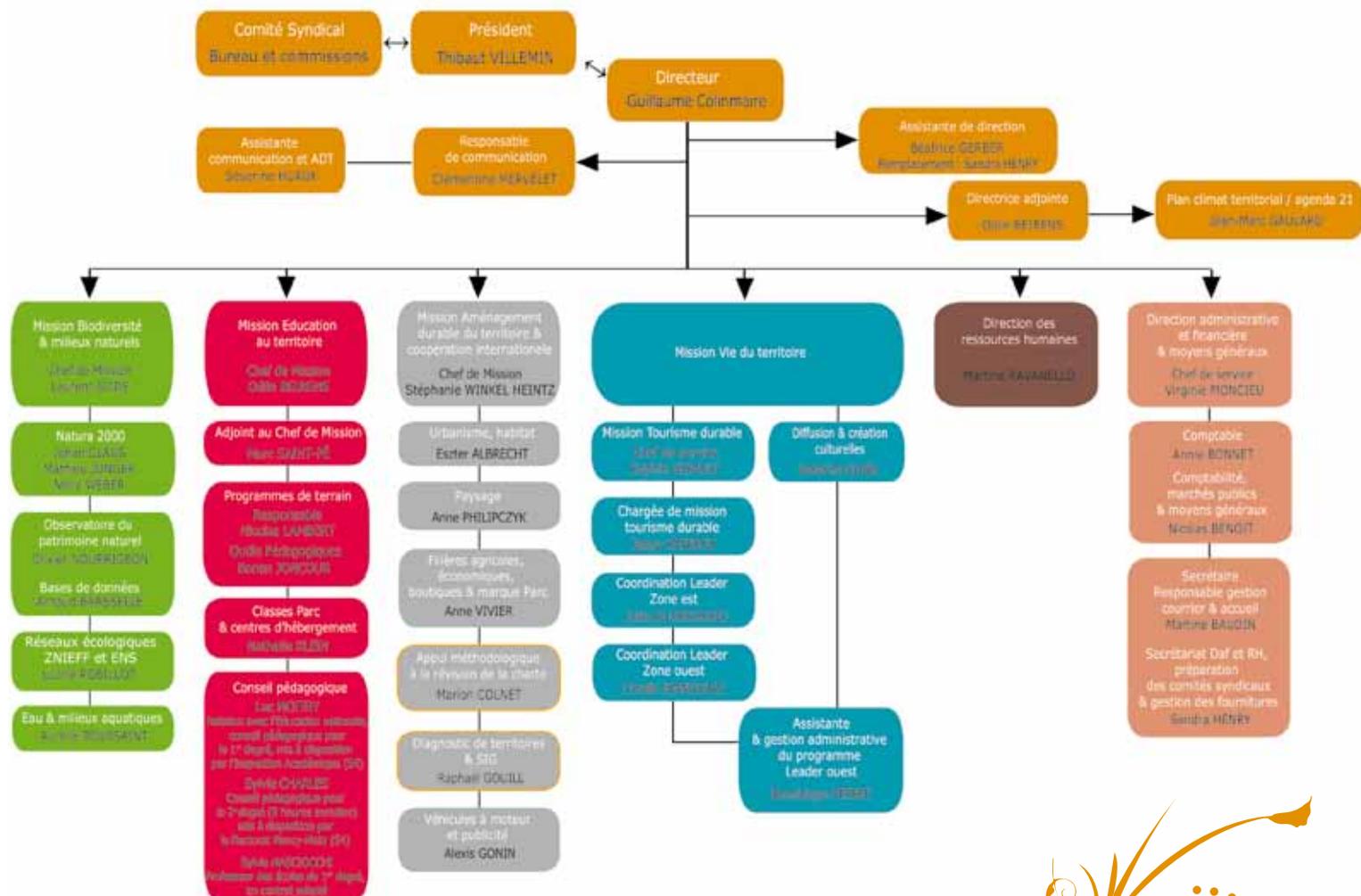
# L'équipe du Parc

## Direction des ressources humaines



**Martine Ravanello**  
Responsable des ressources humaines  
03 83 84 25 27  
martine.ravanello@pnr-lorraine.com

## Organigramme



## Direction administrative et financière



**Virginie Moncieu**  
Directrice administrative et financière  
03 83 84 25 31  
virginie.moncieu@pnr-lorraine.com



**Annie Bonnet**  
Chargée de la comptabilité et du suivi  
des conventions  
03 83 84 25 28  
annie.bonnet@pnr-lorraine.com



**Nicolas Benoit**  
Chargé de la comptabilité, du suivi  
des marchés publics et des moyens  
généraux  
03 83 84 25 29  
nicolas.benoit@pnr-lorraine.com



**Martine Baudin**  
Chargée du courrier et de l'accueil  
à la maison du Parc  
03 83 81 67 67  
martine.baudin@pnr-lorraine.com



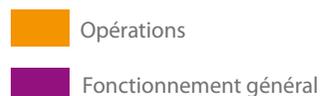
# Le budget 2013 du Syndicat mixte

## La constitution du budget

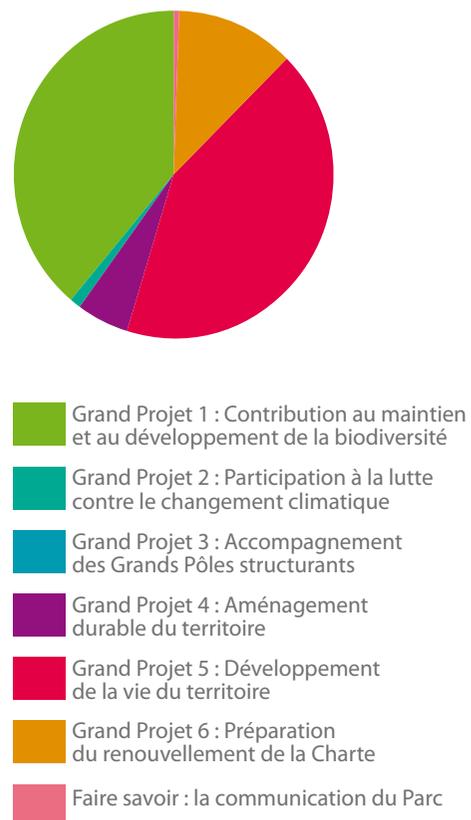
Le budget primitif du Syndicat mixte du Parc a été voté par le Comité syndical le 16 décembre 2012. Le Syndicat mixte du Parc peut conduire ses actions grâce à la participation financière de ses partenaires qui sont principalement l'État, la Région Lorraine, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle et ses adhérents. En fonction des opérations, le Syndicat mixte du Parc peut également compter sur le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Europe. Enfin, la recherche de mécénat (EDF, RTE, ADEME...) permet de soutenir des programmes spécifiques.

Le montant global du budget de l'exercice 2013 s'élève à 2 762 551 € en section de fonctionnement.

## Budget 2013 du Parc (section de fonctionnement)



## Budget par grand projet



## Répartition des recettes (fonctionnement)

PARTENAIRES	SUBVENTIONS
Conseil Régional de Lorraine	1 420 856 €
État / DREAL	133 350 €
Cotisations	143 000 €
Fonds européens	82 078 €
Divers	61 562 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 840 846 €</b>

## Répartition des recettes pour opérations

PARTENAIRES	SUBVENTIONS	POURCENTAGE
Conseil Régional de Lorraine	246 546 €	26,75 %
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	12 500 €	1,36 %
Conseil Général de Meuse	22 600 €	2,45 %
Conseil Général de Moselle	64 000 €	6,94 %
FEADER	39 275 €	4,26 %
Crédits Leader	47 098 €	5,11 %
FEDER	102 710 €	11,14 %
DREAL	135 899 €	14,74 %
FNADT	31 000 €	3,36 %
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	99 772 €	10,82 %
Crédits RTE	15 300 €	1,66 %
Fondation EDF, GRTgaz	11 900 €	1,29 %
Sycoparc	6 000 €	0,65 %
Caisse d'épargne	10 000 €	1,08 %
Fondation du Patrimoine	5 000 €	0,54 %
CADT Région	16 282 €	1,77 %
Ingénierie et autofinancement Parc	55 823 €	6,06 %
<b>TOTAL</b>	<b>921 705 €</b>	<b>100 %</b>

# La carte d'identité du territoire

## Le Parc naturel régional de Lorraine, c'est...

- 188 communes qui font vivre leur territoire
- 76 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 220 000 hectares de biodiversité
- 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.

### Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnauville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Dampxivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Écrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Lanueuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville.

### Les 54 communes du Parc en Meuse

Âpremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Éparges, Loupmont, Mécrin, Mouilly, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richecourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Sommedieue, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin.

### Les 57 communes du Parc en Moselle

Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azou-dange, Belles-Forêts, Blanche-Église, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gélucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guéblange-les-Dieuze, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Moyenvic, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange.

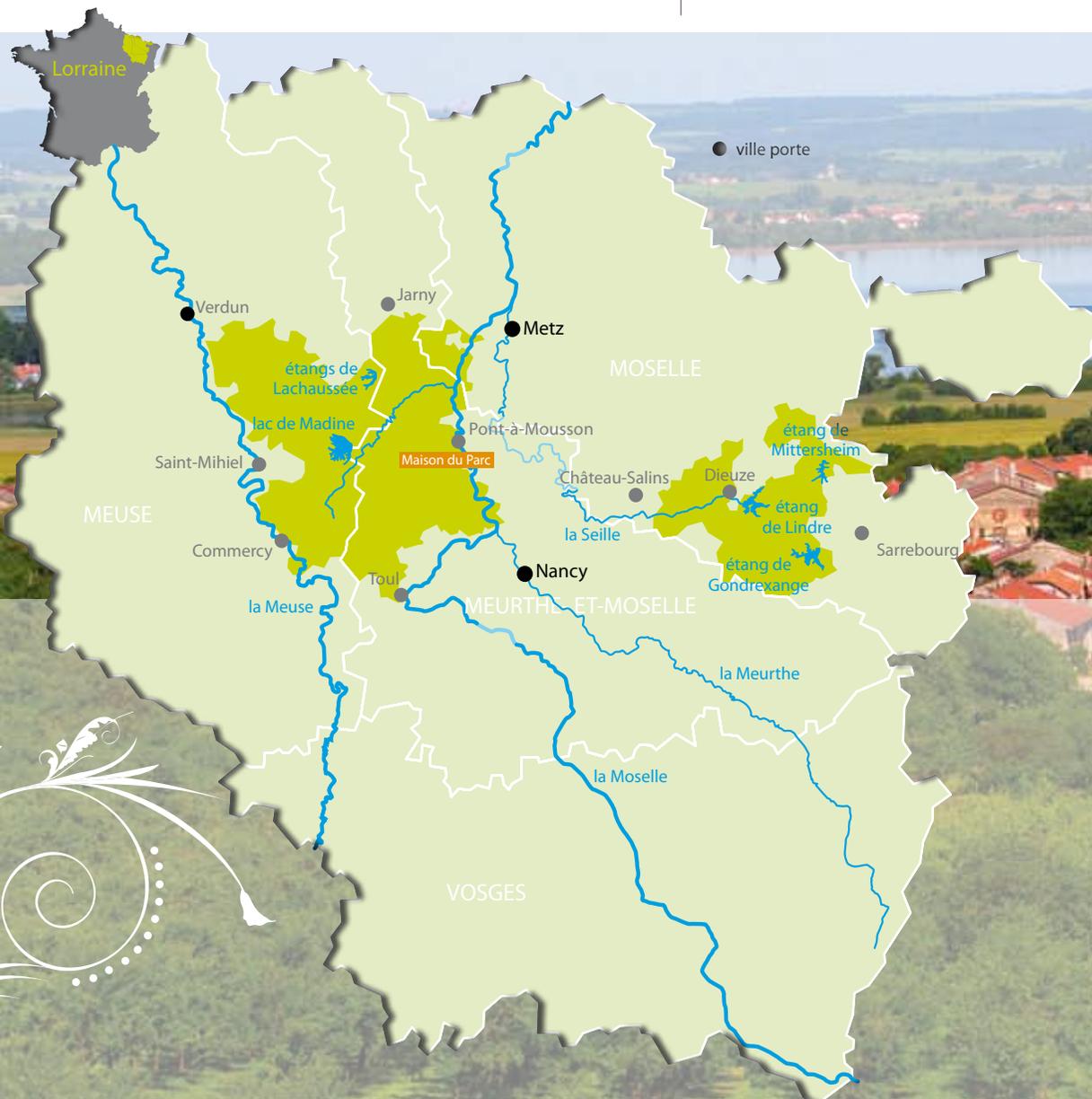


ADA : Agence Départementale d'Aménagement  
ADCPE : Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville  
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie  
APF : Association des Paralysés de France  
BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature  
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement  
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels  
CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes  
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature  
CODECOM : Communauté de Communes  
CPEPESC : Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères  
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement  
CRPF : Centre Régionale de la Propriété Forestière  
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
CUGN : Communauté Urbaine du Grand Nancy  
DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale  
DDT : Direction Départementale des Territoires  
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
DOCOB : Document d'Objectifs  
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt  
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
EDF : Électricité de France  
ENS : Espace Naturel Sensible  
EPL : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles  
ETP : Équivalent Temps Plein  
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural  
FFC : Fédération Française de Cyclisme  
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire  
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun  
GAL : Groupe d'Action Locale  
IPB : Indice de la Biodiversité Potentielle  
LGV : Ligne à Grande Vitesse  
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale  
MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée  
MFR : Maison Familiale Rurale  
OMA : Office Municipal pour l'Animation  
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
ONF : Office National des Forêts  
PAC : Politique Agricole Commune  
PAE : Programme Agro-Environnemental  
PCET : Plan Climat-énergie du Territoire  
PLU : Plan Local d'Urbanisme  
PNR : Parc Naturel Régional  
RNR : Réserve Naturelle Régionale  
RTE : Réseau de Transport d'Électricité  
SCAP : Stratégie de Création d'Aires Protégées  
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale  
SCOTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine  
SIG : Système d'Information Géographique  
TVB : Trame Verte et Bleue  
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique  
ZPS : Zone de Protection Spéciale



Le territoire  
du parc naturel régional de Lorraine



Une autre vie s'invente ici...

Maison du Parc  
Logis Abbatial  
rue du Quai - BP 35  
54702 Pont-à-Mousson Cedex  
Tél. : 0383816767  
Fax : 0383813360  
[www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.

#### Rapport d'activité 2013

Directeur de la publication : Thibaut Villemin. Directeur de la rédaction : Guillaume Colinmaire. Rédaction : équipe du Pnr Lorraine. Conception : Clémentine Mervelet. Illustrations : Olivier Le Moal - Fotolia.com, Baillou - Fotolia.com, agence Toucan Toucan. Photos : Pnr Lorraine, M. Da Costa, J. Dao, luca manieri - Fotolia.com. Impression : Imprimerie L'Huillier. Imprimé sur papier PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). © Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.



Parc  
naturel  
régional  
de Lorraine



La Région  
**Lorraine**